

Chartres

VOTRE ville

**STATIONNEMENT
EN SURFACE**

**PREMIÈRE DEMI-HEURE
GRATUITE DÈS LE 1^{ER} JUILLET**

**BEL-AIR
LA 2^E FRESQUE**



N°71

JUIN/JUILLET/AOUT 2008

la "navette"

UN SERVICE DE NAVETTE GRATUITE

*mis en place à la demande
des commerçants du
quartier Cathédrale - Place
Billard et à l'initiative de
la Ville de Chartres !*



*La Navette est un véhicule
accessible à tous **gratuitement**,
desservant les parkings et
le secteur commerçant de
l'hyper centre de Chartres.*

*Le service « La Navette »
fonctionne toute l'année,
du **lundi au samedi** (sauf jours
fériés) de **10h30 à 19h30**.
11 ARRÊTS SONT DISPONIBLES ;
Fréquence de passage à
chaque arrêt : **toutes les
15 minutes environ.***





VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
**NUMERO 71 - JUIN/JUILLET/
AOUT 2008**

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
MYLENE ROUSSEAU

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
FRAÇOIS DELAUNEY
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
QUEBECOR

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

NOTRE COUVERTURE :

Bel-Air : la deuxième fresque dévoile
scènes champêtres et quatre saisons.

Editorial du Maire 4

Actu

Stationnement : la première demi-heure gra-
tuite 5
Le printemps de la reconstruction 8
Mieux protéger
le patrimoine intra-muros 9
Zoom sur la fresque de Bel-Air. 10-11
Aménagement de pistes cyclables 12
Service d'accueil minimum dans les écoles 13
Une ludothèque à la Madeleine. 15
Les Comptoirs de Chartres. 16-17
La Fête des Mères 18
A l'écoute des Chartrains 19
Le banquet des anciens 20-21
Les médaillés du travail 22-23
La vie des jumelages. 24
Vacances dans les MPT 28-29

Sécurité

Opération tranquillité vacances. 27
Pompiers conseils pratiques 27

Sports

Les vacances des 16-17 ans 30-31
Inscriptions dans les écoles de natation . 32
L'école des sports 33
Un championnat jeunes de tir à l'arc. ... 34
Un grand gala de boxe. 34
Le grand prix cycliste
des portes de la Ville 35
Le tour d'Eure et Loir espoirs. 36
Une balade semi-nocturne. 37
Les foulées de la Cathédrale 37

Histoire

Les promenades chartraines
de la SAEL 38

Archéo

Fouilles rue de Reverdy 39

Environnement

La chronique du jardinier 40

BD

Toute la ville en parle. 41

Tourisme

Joseph Fromont nouveau
président de l'Office 42
Dans les coulisses du service
presse de l'Office. 43

Culture

Les Estivales de Chartres. 44
Fête de la musique et 14 juillet 45
La Fête de l'eau 46
Le marché des Arts 47
l'Apostrophe a l an 48-49
Le choix des Bibliothèques 50
Une promenade artistique. 51
Théâtre Portail Sud
et Théâtre du Seuil. 52
Au Théâtre de Poche 53
La Machine à Doussineau. 54
Cosi Fan Tutte 54
Le Festival international d'orgue 55
Le Festival international de Gospel. 56
Les samedis musicaux 57
Une exposition des nuagistes 58
Au Prieuré Saint-Vincent 59
Le marché des potiers 59
L'exposition «les Marquises» 60-61

Brèves

Santé, social, famille 62
Conférences, débats, 63
Sports, loisirs 63
Culture 64

Urbanisme

Les permis de construire. 65-66

Conseil municipal

Compte rendu succinct. 67 à 70

Dernière minute !

**Bravo aux cadettes de l'Avenir
Basket Chartres, championnes
de France, et à l'équipe fanion
du Tennis Club de Chartres,
qui accède à la Nationale 3.**

**Rendez-vous
dans notre prochaine
édition de septembre.**



Chartres passe à l'heure d'été

Lors de l'inauguration des « Enfants du Paradis », alors que le boulevard Chasles prenait des allures de croisette cannoise, Chartres amorçait son entrée en période estivale.

Aujourd'hui baignée des lumières de l'été, la ville met en scène son patrimoine, ses habitants, ses richesses innombrables. Ainsi rythmée par « Chartres en Lumières », la fête de la musique, la fête de l'eau, les « Estivales » et bien d'autres manifestations, elle revêt ses plus beaux atours pour devenir cet incroyable village de province aux allures de provence.

La Belle Endormie de jadis est aujourd'hui Reine de saison.

Ce nouveau numéro de Votre Ville est le dernier avant la rentrée de septembre et, à ce titre, nous souhaitons qu'il soit pour vous un vrai guide où vous retrouverez infos pratiques et rendez-vous incontournables de l'été.

Alors que beaucoup d'entre vous s'apprêtent à prendre la route des vacances, pour d'autres c'est aux pieds de Notre Dame que le vrai voyage commence.

Car à Chartres, oui il se passe des choses ! Et la meilleure façon pour nous de vous les faire découvrir passait par leur gratuité, leur accessibilité à tous.

Parce que c'est Votre Ville, nous nous devons de vous la faire vivre intensément.

Dans cette légèreté de saison, nous n'oublions pas pour autant nos promesses de campagne.

Afin de donner corps à cette proximité dont vous nous avez témoigné toute l'importance, nous allons poursuivre nos rencontres et échanges au travers de réunions et permanences d'élus, qui rencontrent déjà un franc succès dans vos quartiers. Mais l'heure est aussi aux réalisations. Après l'inauguration d'une ludothèque (nous avons mis le local à disposition de l'association « Bibliothèque pour Tous »), l'équipe municipale travaille à la mise en place de la première demi-heure gratuite de stationnement en surface, qui devrait être effective au premier juillet.

A la rentrée, nous vous présenterons la programmation budgétaire et la planification des projets ainsi que leur répartition sur la durée du mandat.

Nous vous avons fait des promesses, nous nous appliquons à les mettre en œuvre.

Au chapitre des réalisations, notons que le chantier du complexe aquatique communautaire commence à prendre forme et les bassins à sortir de terre. L'été 2008 devrait ainsi être le dernier passé sans cet équipement de premier rang...

Qui a dit qu'à Chartres il ne manquait que la mer ?

La première demi-heure gratuite dès le 1^{er} juillet

Stationnement sauvage près du Portail Nord : à proscrire.

Jean-Pierre Gorges s'y était engagé. Daniel Guéret, adjoint au fonctionnement et à l'activité de la Ville, annonce la gratuité du stationnement en surface pour le 1^{er} juillet prochain. Explications.

Q : A quand la première demi-heure gratuite de stationnement en surface ?

D. Guéret : Je pense que nous serons prêts le 1^{er} juillet, si nous arrivons à modifier à temps les horodateurs. Car, à l'un des cent trois horodateurs de la ville, chacun prendra un ticket sur lequel son véhicule sera identifié, et la première demi-heure gratuite sera intégrée dans le paiement demandé. Il faut donc modifier les horodateurs pour permettre cette identification. Cette décision, c'est un engagement du Maire et de la municipalité nouvellement élue. Nous avons le temps du mandat pour la mettre en œuvre. Mais Jean-Pierre Gorges veut donner tout de suite un signal clair : le nouveau mandat, comme le précédent, sera placé sous le signe du respect du programme validé par les Chartrains au mois de mars. L'autre commande du Maire, c'est de nous demander de maintenir une consultation permanente avec les habitants, les commerçants et

les professionnels de la zone réglementée pour étudier, et mettre en place ensemble les adaptations nécessaires.

Q : Qu'advient-il des stationnements-minute ?

D. G : Ils seront maintenus. Je rappelle qu'ils sont valables pour quinze minutes maximum. Depuis mars, nous avons tenu de nombreuses réunions sur le terrain, dont beaucoup avec des commerçants de certains endroits stratégiques de Chartres. Il apparaît nécessaire d'assurer devant certains commerces une rotation rapide pour faciliter l'activité des professionnels et l'accès de leurs clients.

Q : Certains habitants se plaignent d'une recrudescence du stationnement sauvage, et aussi du non respect des zones bleues ?

D. G : Nous avons reçu beaucoup de courrier en ce sens. Je pense notamment à la rue Jehan Pocquet : après un an de prévention, où nous avons posé des papillons d'avertissement sur les pare-brise des contrevenants, nous sommes obligés de passer à la verbalisation plus active, voire à l'enlèvement du véhicule gênant. La dérive ne pouvait pas continuer : non seulement les piétons ne pouvaient plus passer sur les trottoirs, mais la circulation des véhicules était elle-même entravée, y compris celle des pompiers ou des transports en commun. Je pense aussi au Cloître Notre-Dame, autour de la Cathédrale. Au moment où des travaux très importants sont en cours pour nettoyer le Portail Sud, il n'est pas acceptable de voir des véhicules stationnés contre les murs mêmes de l'édifice. Je rappelle que l'extension de la zone

piétonne a été décidée pour protéger ce bâtiment exceptionnel.

Au-delà de ces endroits sensibles, nous allons faire respecter les zones bleues et les zones de stationnement payant. Nos agents de voie publique ont fait beaucoup de prévention, je le répète, mais nous entendons aussi les réclamations des riverains qui en ont assez des voitures ventouses.

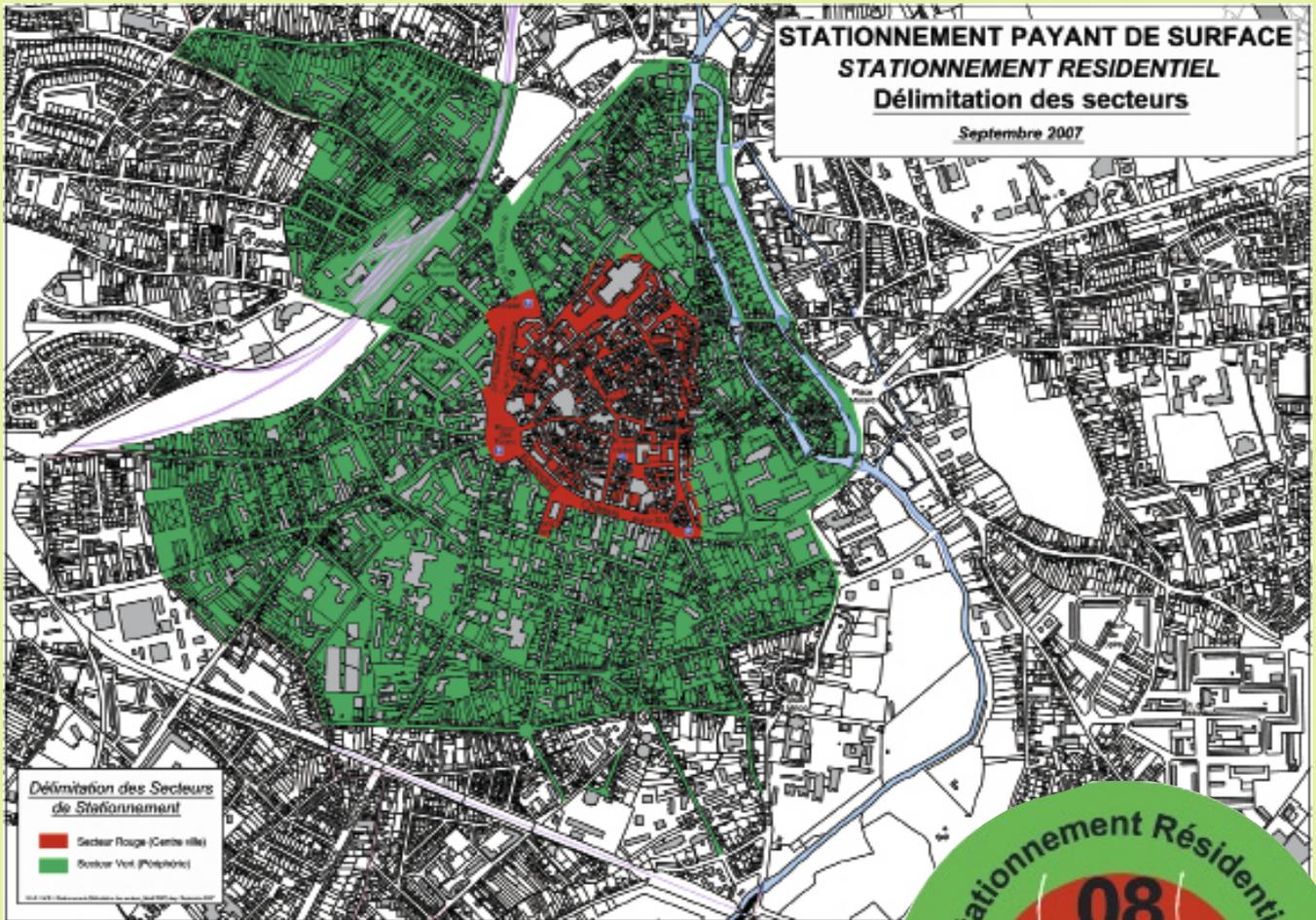
Ce sera encore plus vrai après le 1^{er} juillet : à partir du moment où nous accordons la gratuité de la première demi-heure de stationnement en surface, il est clair que la tolérance dont nous avons longtemps fait preuve n'a plus de raison d'être.

Q : Un an après, quel est justement votre bilan de l'extension de la zone piétonne ?

D. G : Je crois que les habitants la jugent positive : ils y ont gagné de la tranquillité. Et la nouvelle navette bleue gratuite leur facilite la vie. Là encore, les gens ont évolué : au début, ils se sont plaints d'être « enfermés », mais aujourd'hui ils se plaignent de voir trop de véhicules circuler dans la zone. Les commerçants nous poussent maintenant à aménager les rues de la nouvelle zone piétonne à l'identique de celles de l'ancienne. La municipalité le fera progressivement. Il nous reste à mieux faire fonctionner le système d'accès en voiture à cette zone, notamment la nuit.

Nous nous employons à mieux former le personnel, même si nous regrettons l'absence de caméras qui donneraient au Centre de Contrôle Vidéo une meilleure perception de la situation devant chaque borne. Nous allons redemander à l'Etat et au Juge le droit d'en installer.

La gratuité, mode d'emploi



Les résidents de l'hyper-centre piétonnier disposent pour 2008 d'une **vignette bicolore rouge et vert (fig. 1)**. Le stationnement étant normalement interdit dans cette zone semi-piétonne, ses résidents peuvent stationner dans l'ensemble de la zone verte.

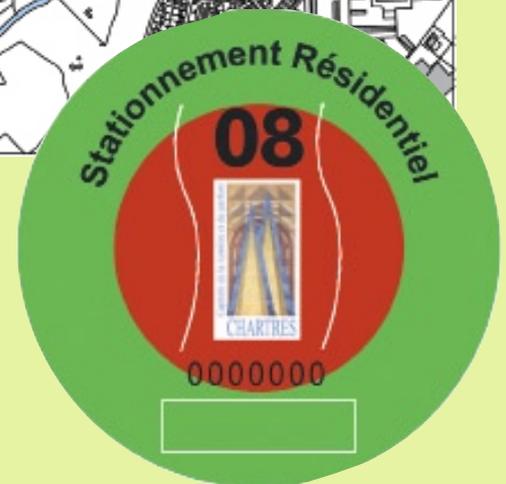
Les résidents qui habitent le périmètre situé autour de l'hyper-centre piétonnier bénéficient d'un stationnement gratuit, grâce à une **vignette verte (fig2)**. Ils peuvent stationner dans l'ensemble de la zone verte.

Ces vignettes sont à retirer au Service Voie Publique – Hôtel Malayssie, 2, rue de Chanzy, les mardis, mercredis, jeudis, et vendredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

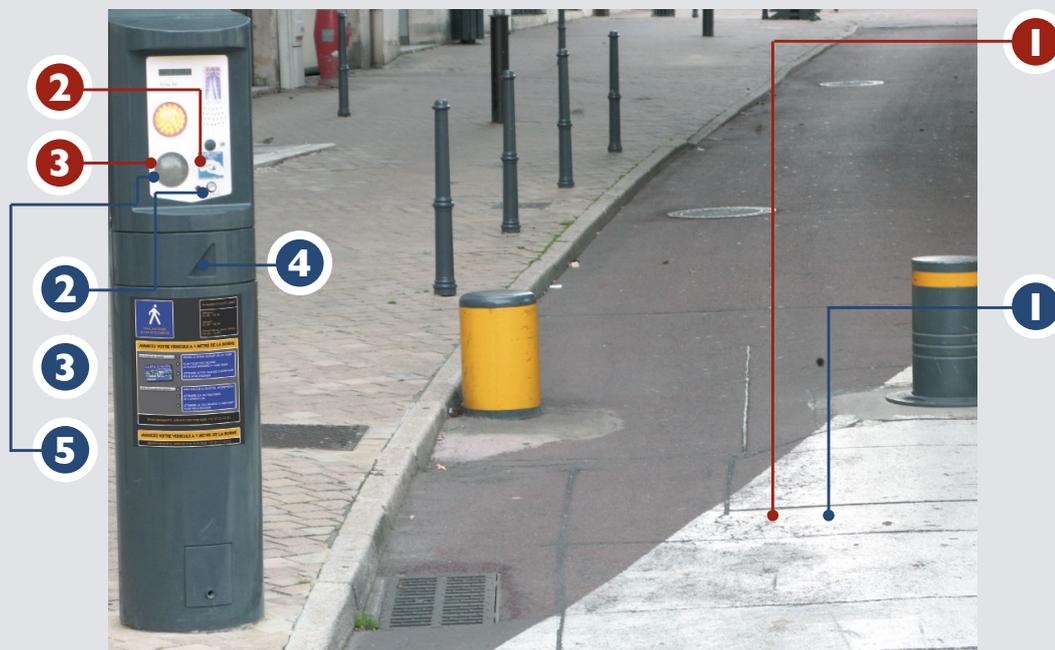
A cet effet, vous devrez vous munir impérativement des documents suivants :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile ou avis de taxe d'habitation de l'année N-1 ou contrat de location,
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun

**Le service
voie publique se tient
à votre disposition
pour toute précision
complémentaire au
02 37 23 42 83 ou au
02 37 23 42 72.**



La zone piétonne : mode d'emploi



Qui peut entrer régulièrement dans la zone piétonne ?

Les badges d'accès sont distribués aux résidents des voies concernées par le secteur piétonnier.

Les personnes non résidentes mais possédant un garage, une cour, ou un parking peuvent disposer d'un badge.

De même, les commerçants et les acteurs économiques, ayant leur local d'activité dans la zone peuvent aussi disposer d'un badge.

Comment obtenir un badge d'accès ?

Le badge est à retirer auprès de la Police Municipale au service voie publique : Hôtel Maleyssie, 2 rue de Chanzy, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il faut aussi se munir des justificatifs suivants :

- pièce d'identité récente,
- justificatif de domicile (un avis de taxe d'habitation ou de taxe professionnelle de l'année N-1, ou bien un contrat de location accompagné d'une quittance EDF, ou d'une facture France Télécom),
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun (dans le cas où il y a plusieurs véhicules).

Le badge est valable 1 an à compter de la date de délivrance.

Pour utiliser votre badge

- 1 Avancez votre véhicule jusqu'à la boucle magnétique, à 1 mètre de la borne.
- 2 Présentez votre badge devant la zone de lecture représentée par l'image d'un badge. Patientez.
- 3 Le feu passe à l'orange clignotant, la borne est en position basse, vous pouvez avancer.

Le centre d'appel est disponible 24h/24 et 7j/7.

Vous souhaitez pénétrer exceptionnellement dans la zone piétonne.

- 1 Avancez votre véhicule jusqu'à la boucle magnétique, à 1 mètre de la borne.
- 2 Appuyez sur le bouton pression pour entrer en contact avec le centre d'appel.
- 3 L'opérateur vous demande de justifier votre entrée dans le périmètre piétonnier.
- 4 L'opérateur vous délivre un ticket que vous devrez poser lisiblement sous votre pare-brise.
- 5 Le feu passe à l'orange clignotant, la borne est en position basse. Vous pouvez avancer.

Rappelons que le bus du Relais des Portes s'arrête à présent près de l'office du tourisme et de la cathédrale, rue Percheronne.

Le printemps de la reconstruction



Les premiers logements de la rue Ampère sortent de terre.

Dans le cadre de sa politique de modernisation du patrimoine locatif, et conformément à ce qui avait été annoncé dès 2004, la Ville de Chartres a donné le coup d'envoi de la reconstruction de Beaulieu, après Rechèvres et les Hauts Saumons.

Les 26 premiers logements, rue Ampère, seront livrés fin 2008. « Avec l'arrivée des premières grues les habitants se sont rendus compte que nous tenions nos engagements » commente Elisabeth Fromont, adjointe chargée de l'action sociale, de la solidarité et du logement. « La phase de destruction est toujours plus visible. La construction nécessite un travail de préparation en amont qui n'est pas toujours sensible. »

Les premiers logements locatifs du « Beaulieu nouveau » vont prochainement sortir de terre, au carrefour de la rue Victor

Hugo et de la rue de Sours. « Huit petits bâtiments de deux étages chacun sont prévus. A mi-chemin entre l'immeuble collectif et la maison de ville, ils ne dépasseront pas 9,30 mètres de haut. Chaque logement disposera soit d'un jardin, d'un balcon ou d'une loggia. »

A l'autre extrémité du quartier de Beaulieu, rue du Faubourg la Grappe, même ballet de grues ! Un immeuble de trois étages est en construction. « L'ensemble comportera 29 logements avec chacun une place de stationnement dans le parking souterrain. »

A Rechèvres aussi

A quelques encablures des huit pavillons habités depuis fin 2007, neuf nouveaux pavillons sont en cours d'édification. De même taille mais avec un habillage différent, les maisons seront livrées fin 2009. « Elles entrent dans un programme de 350 maisons individuelles au total ! ».

Elles ont été conçues par l'architecte Michel Jubert. Ensoleillement maximum, vue sur la cathédrale depuis

le séjour, et toitures en terrasse caractérisent ces logements qui seront proposés en location, et en priorité aux locataires de Rechèvres 200. Les candidats sont déjà très nombreux !

Les Hauts Saumons, modèle de mixité sociale

Chartres Habitat y propose 26 logements collectifs et individuels à la location et 9 maisons en accession sociale à la propriété. Les pavillons, isolés ou mitoyens, possèdent chacun leur garage et une place de stationnement à l'extérieur. De larges baies vitrées s'ouvrent sur le séjour : « nous avons tenu à ce que rien ne différencie les logements sociaux des logements privés. Les résidents profiteront des avantages de la ville tout en bénéficiant du caractère excentré de ce nouveau quartier. Ecoles et commerces sont proches, et une ligne de bus le dessert. »

On peut trouver également aux Hauts Saumons 56 logements individuels ou collectifs à loyer intermédiaire. Et 110 maisons et appartements sont en vente. Une journée « Portes Ouvertes » en mai dernier a permis de mesurer l'intérêt que les Chartreais portent à ces nouveaux logements, modernes et fonctionnels, qui répondent aux normes environnementales modernes.



Lors de la journée portes ouvertes aux Hauts Saumons...

Mieux protéger le patrimoine intra-muros

La Ville souhaite protéger la partie sud-ouest du secteur sauvegardé au moyen d'une ZPPAUP, plus souple que le Plan de Sauvegarde en vigueur dans le quartier cathédrale. Elle a confié l'étude préalable à deux architectes qui vont, pendant deux ans, recenser le patrimoine concerné.



La rue Delacroix sera intégrée dans la future ZPPAUP.

Des architectes vont silloner les rues d'une partie du centre historique chartrain, au sud-ouest du secteur sauvegardé, à l'intérieur de l'anneau des boulevards.

Les Chartrains savent que le secteur sauvegardé et ses 64 ha dans la ville historique sont préservés depuis 1971.

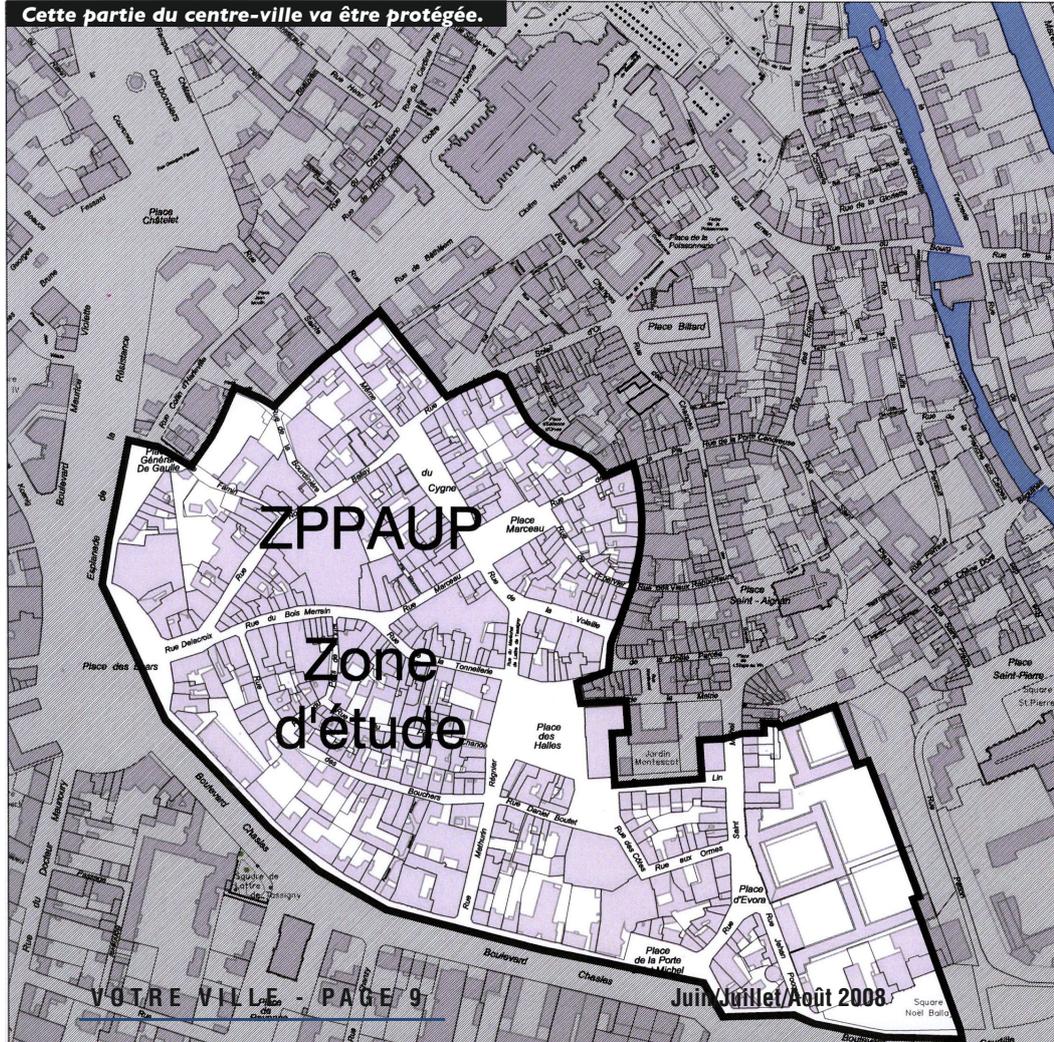
Mais la Ville veut faire davantage et mieux protéger cette partie sud-ouest du centre intra-muros qui s'étend jusqu'à la place des Epars à l'intérieur du boulevard Chasles. On y trouve par exemple le Musée d'Histoire Naturelle, le Tribunal de Commerce, la rue Noël Ballay, celle du Bois Merrain, les places des Halles, du Cygne et Marceau, etc...

Ce quartier comporte un patrimoine architectural et urbain de qualité, mais il n'est géré aujourd'hui que par le Plan Local d'Urbanisme et les périmètres des abords des monuments historiques protégés.

La Ville de Chartres entend donc faire de cet espace de qualité une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Z.P.P.A.U.P.

Ainsi, elle a confié à l'agence d'urbanisme et d'architecture G-H.BAILLY la mission de mener l'étude préalable à la création de cette Zone. Cette étude qui va durer au moins 2 ans va commencer par un recensement précis du patrimoine qui demande une recherche documentaire et des enquêtes de terrain. Ne vous étonnez donc pas si vous rencontrez prochainement deux architectes arpentant nos rues du centre-ville le nez en l'air ; il s'agit de Gilles-Henri BAILLY et de Philippe LAURENT.

Cette partie du centre-ville va être protégée.

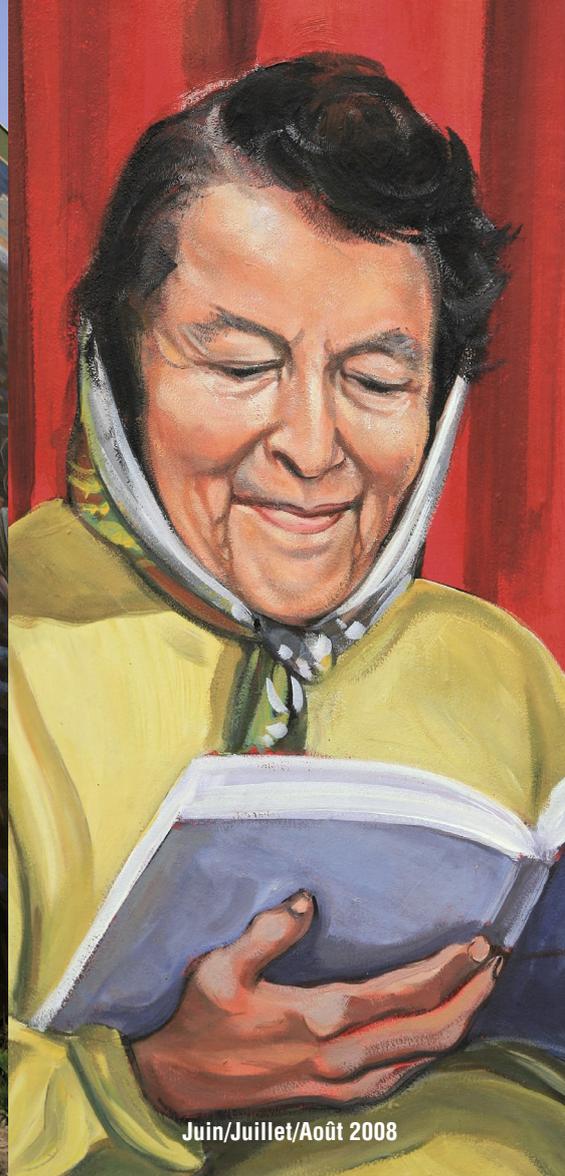




La Beauce à Bel-Air

La deuxième fresque dévoile scènes champêtres et quatre saisons.





Le Plan vert passe par les Comtesses

Les pistes cyclables du Plan Vert permettent de rouler en toute sécurité, à l'écart de la circulation automobile. Un nouveau tronçon va prochainement relier le quartier des Comtesses à la vallée de l'Eure.

La Ville achève actuellement l'aménagement des terrains compris entre la rue Georges Pompidou et la voie ferrée Chartres-Orléans, dans le quartier des Comtesses. Ce site accueille déjà une Maison Pour Tous, mise à la disposition des associations et des habitants, ainsi qu'un équipement multi-accueil de la petite enfance, d'une capacité de 40 places.

Tout près un parc paysager de 2 500 m² va prochainement offrir un espace de détente et de loisirs, avec un terrain de boules et une aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans.

Dans ce quartier, 320 mètres de pistes cyclables ont été aménagés, le long de la voie ferrée, sur 2,50 mètres de large, autorisant la circulation des vélos dans les deux sens. La piste est éclairée et équipée d'arceaux qui permettent l'accrochage des vélos.

Il s'agit là du premier tronçon d'un ouvrage plus important qui, à terme, permettra de relier le quartier des Comtesses à la vallée de l'Eure, dans le cadre du plan vert de Chartres Métropole.

Et aux Propylées

A l'est de Chartres, aux Propylées, une piste cyclable bi-directionnelle, de 250 mètres de longueur, vient d'être mise en service. Cette réalisation prolonge l'itinéraire aménagé par la Ville à partir de la place Morard, le long de la rue d'Ablis et de l'avenue Jean Mermoz et la piste réalisée par le Conseil général, le long de la route départementale 823, qui part en direction de Champhol.

Au total, les cyclistes bénéficient maintenant de 3,5 km de voie en site propre, qui permettent de relier le centre ville au plateau nord-est de l'agglomération.



Piste cyclable quartier des Comtesses...



...et aux Propylées

Chartres

en lumières

à vélo

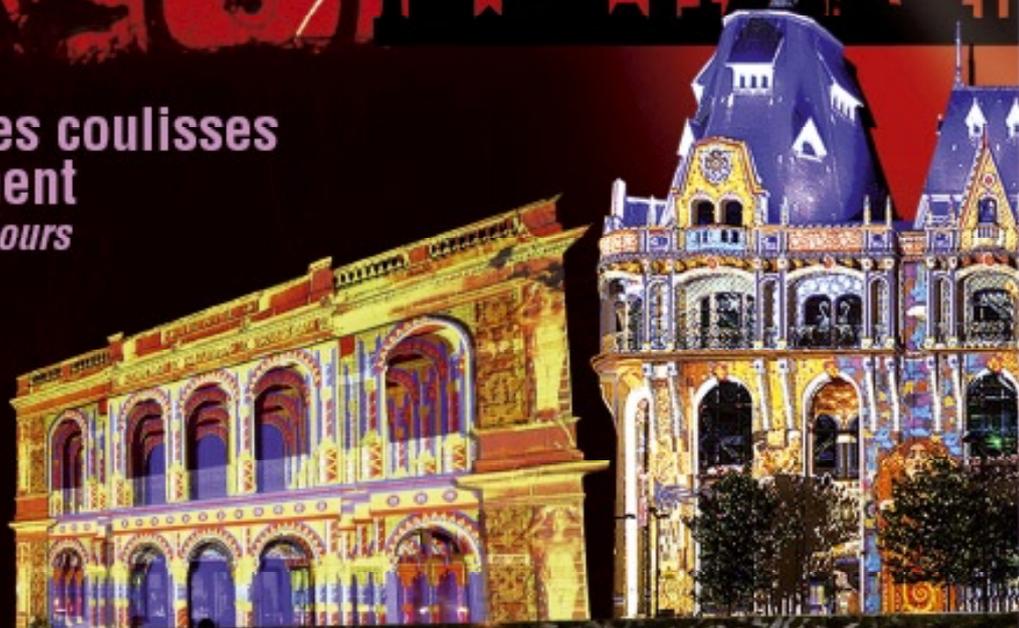
> **Vendredi 20 juin 2008**

Départ à 22h15 sur le parvis
de la cathédrale

> **Découvrez les coulisses
de l'événement
à travers un parcours
commenté :**

- 1^{re} étape : cathédrale
- 2^e étape : collégiale
Saint-André
- 3^e étape : chevet de
l'église Saint-Pierre
- 4^e étape : théâtre

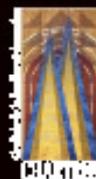
> **Circuit facile**



Pour votre sécurité :

N'oubliez pas de vérifier l'éclairage de votre vélo / Respectez le code de la route / Soyez prudent !

Les participants doivent être personnellement assurés.



Au service des familles

Le mouvement de grève de certains enseignants des écoles maternelles et primaires de Chartres a conduit la Ville à organiser l'accueil de plus de 80 enfants, soit dans des écoles maternelles, soit sur le site du Rigeard.

Une vingtaine de petits élèves de maternelle ont été encadrés par les agents de la Ville (ATSEM, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), des dames en poste habituellement dans les écoles Emile Zola, Marie-Pape Carpentier et les Catalpas.

62 élèves du primaire ont été encadrés par sept éducateurs sportifs et animateurs de la Ville, au Centre de Loisirs du Rigeard, en provenance des écoles Ampère et Guéhenno, Farman et Grand Jardin.

« C'était une opération de grande ampleur, et le nombre des enfants accueillis suffit à justifier cette opération parfaitement menée par les services de la Ville », commente Karine Dorange, adjointe au maire aux affaires scolaires, à la jeunesse, aux sports et à la vie des quartiers, qui ajoute :

« ce succès, qui répond à un besoin réel des familles, explique également que la municipalité s'engage dès aujourd'hui à renouveler cette opération si cela s'avérait nécessaire. »



Karine Dorange



INFOS BIJ

Juillet

Que faire durant ses vacances ?

- Listing des centres de loisirs et des centres de vacances.
- Les séjours sportifs, culturels et linguistiques.
- Les chantiers de jeunes bénévoles.
- Le guide des festivals en France et en Europe.

Août

Comment préparer sa rentrée sportive et culturelle?

- A partir du 1^{er} août, espace infos sur les activités sportives et culturelles à Chartres.
- Les clubs sportifs, les associations, les centres de loisirs...
- Annonces de jeunes proposant de l'aide aux devoirs et du baby-sitting.
- S'engager et être bénévole dans une association.

Septembre

« Assure ta rentrée »

Information sur les organismes ressources pour l'orientation et l'information (CIO, CAD, la MAJ...).

Les 6 et 7 : Forum des Associations, Stand Information Jeunesse.

Le BIJ est un accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles.
Tél. 02 37 23 42 32.
Bij28@ville-chartres.fr
www.ville-chartres.fr
rubrique "jeunesse"**

Une pièce à jouets

Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, a inauguré la nouvelle ludothèque de l'association «Culture et Bibliothèques pour tous» dans le quartier de la Madeleine, le 7 mai dernier.

La ludothèque de la Madeleine a ouvert ses portes depuis le mois de mai, au 34 mail Jean de Dunois. «L'un des engagements pris par la municipalité devant les Chartrains, et tout particulièrement devant les Chartrains qui habitent la Madeleine», a précisé Jean-Pierre Gorges dans son discours d'inauguration. «L'association «Culture et Bibliothèques pour tous» a décidé de prendre en charge cette ludothèque. Nous lui avons proposé les anciens locaux de la CPAM devenus disponibles, facilité leur remise en état, attribué du mobilier et une subvention de 500 euros que nous pourrions réévaluer si besoin».

Ce n'est pas une garderie

Un local de 76 m² pour l'accueil des enfants âgés de 0 à 10 ans et leurs parents. Marie-France Fée, présidente départementale de l'association «Culture et Bibliothèques pour tous»: «400 jouets sont à leur disposition : des jeux d'imitation, d'éveil, de société, de construction et des peluches. Une offre diversifiée pour développer les différents sens chez les tous petits. Ce lieu permet de réunir enfants et parents par le jeu, donc de resserrer les liens. Mais ce n'est pas une garderie. Les jouets peuvent aussi être empruntés. L'association achète les jeux, mais les dons en très bon état sont les bienvenus». L'association est à la recherche de bénévoles dont elle assure la formation, parmi les habitants du quartier. «Nous sommes trois actuellement, il faudrait que nous soyons au moins huit, afin d'ouvrir le samedi et que les papas puissent venir avec leurs enfants». La municipalité et le CCAS souhaitent offrir une carte d'accès gratuite aux personnes les plus défavorisées. Jean-Pierre Gorges l'affirme : «Une ludothèque est à mes yeux un équipement aussi social qu'une bibliothèque. Cet équipement vient heureusement compléter la bibliothèque du quartier, même si cette ludothèque n'est pas réservée aux seuls jeunes de la Madeleine».



Avis aux bénévoles !

La Ludothèque de la Madeleine recherche huit bénévoles. Si vous disposez d'un peu de temps et si vous avez envie de vous investir dans une mission auprès d'un très jeune public, contactez Madame Fée : tél. 06 83 71 80 53.

Ludothèque de la Madeleine, 34 mail Jean de Dunois, ouverte à tous les Chartrains, les lundis et vendredis de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h et pendant les vacances scolaires. Cotisation : 12 euros par an et par famille quel que soit le nombre d'enfants. 50 centimes d'euros à 3 euros par jeu emprunté pour 3 semaines.



La Présidente, Mme Fée et Jean-Pierre Gorges.



Le succès des 3^{es} Comptoirs de Chartres

Test gourmand : la nouvelle municipalité goûte aux spécialités régionales (Jean-Pierre Gorges, Patrick Géroudet, Jacqueline Elambert, Christian Gorge).

Pour la troisième édition, les commerçants et les Chartains n'ont pas été déçus. Le public était au rendez-vous pour découvrir les produits du terroir de la Beauce (fruits et légumes, farines, rillettes,...). Les visiteurs ont pu également apprécier les spécialités d'autres régions comme la brioche vendéenne, le St Nectaire et la tomme d'Auvergne, la charcuterie du Pays Basque, le fromage corse, les vins de Loire. Ils se sont ouverts au monde avec les comptoirs japonais et portugais. Le temps a été plus clément que l'année dernière malgré quelques caprices mais le week-end a été ensoleillé. Avec les concerts place des Epars, le festival de Danse au Cœur, la ferme reconstituée, le centre-ville était noir de monde !





Assemblée générale ordinaire

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine assemblée générale ordinaire de l'UCIA qui se déroulera :

Mardi 17 Juin à 19h30
 au Salon Marceau
 de l'Hôtel de Ville,
 place des Halles.

Ordre du jour :

- Rapport moral année 2007
- Rapport financier année 2007
- Rapport de la commission de contrôle
- Quitus au Conseil d'Administration
- Élection d'Administrateurs
- Élection des Membres de la commission de contrôle
- Questions diverses.

Tous les adhérents à jour de leur cotisation 2008 ont un droit de vote pour renouveler partiellement le conseil d'administration (1/3 sortant).



La fête des mères

au pôle mère/enfant de l'hôpital Pasteur



En ce jour de Fête des mères, Jean-Pierre Gorges a tenu à saluer les mamans et leurs nouveaux nés du jour, dans l'enceinte du pôle Femme-enfant de l'hôpital du Coudray. Au delà de l'évènement désormais rituel, c'est toujours un moment heureux pour ce père de quatre enfants lui-même issu d'une famille de dix qui rend une nouvelle fois hommage au plus beau métier du monde...



A l'écoute des Chartrains



**Jean-Pierre Gorges
l'a dit haut et clair :**
**« la proximité avec les
habitants est la priorité
de ce mandat ».**

Les Chartrains peuvent désormais entrer en contact directement avec les élus lors de trois types de réunions :

- **Les réunions publiques.** Les habitants de l'un des 27 quartiers rencontrent les élus au cours d'une soirée pendant laquelle ils peuvent évoquer leurs problèmes de vie quotidienne. Les prochaines auront lieu le 16 juin à l'école Paul Fort et le 7 juillet à la MPT de Saint-Chéron.
- **Les rencontres espaces-vie,** à l'Hôtel de Ville, orchestrées par Daniel Guéret, adjoint chargé du fonctionnement et de l'activité de la ville, Elisabeth Barrault, adjointe à l'aménagement et aux travaux, Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie. Résidents et commerçants d'un même quartier rencontrent élus et services de la Ville. Les habitants de la place Evora, de la place Jeanne d'Arc et les commerçants de la rue du Grand Faubourg ont été les premiers consultés.
- **Les permanences des élus dans les quartiers.** Au rythme d'une par mois, elles sont tenues par les élus qui se rendent dans les 12 secteurs de la ville. Les prochaines permanences auront lieu les 8 septembre et 6 octobre, toujours dans les mêmes lieux d'accueil (voir tableau ci-dessous).

Permanences des élus

Les élus de la Municipalité, tiendront des permanences les 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre, entre 18 et 20 heures, aux adresses suivantes :

Ecole François Villon, 3 rue de la Planche aux Carpes.

Abbayes de St Brice, rue Georges Brassens.

MPT Beaulieu, 2 place de Beaulieu.

MPT Saint Chéron, 2 rue de la Mare à Boulay.

MPT Forum de la Madeleine, 2 place de Sonis.

MPT Bel Air, 4 allée du Berry.

MPT Rechèvres, 13 rue de la République.

Ecole Grand Jardin, 37 rue Philippe Desportes.

Ecole Jules Ferry, 34-36 rue de Villaines.

Hôtel de Ville - Salon Montescot, place de Halles.

MPT Pont Neuf, 9 place des Fondateurs.

MPT Bas-Menus, rue des Bas-Menus.

Réunions publiques de quartiers

16 juin Ecole Paul Fort, rue Georges-Fessart de 18 à 20 h.

7 juillet MPT de Saint Chéron de 18 à 20 h.

« Une fête connue et reconnue »

Pendant 3 jours 2600 seniors au total ont participé au déjeuner-spectacle annuel offert par la Municipalité et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), à Chartrexpô.

« Ce moment de joie partagé, rendu célèbre par les années, est une fête connue et reconnue. La vieillesse doit rester une chance », a souligné le Maire, Jean-Pierre Gorges, dans son discours de bienvenue. Hubert Falco, secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire, en visite à Chartres, est venu saluer les convives lors d'un des déjeuners.

La Java des mémoires

Les seniors étaient ravis. Au menu : raffinement dans les assiettes avec intermèdes dansés et souvenirs émotion sur scène grâce au spectacle de Roger Louret «La Java des Mémoires». Cinq comédiens, accompagnés d'un accordéoniste, ont raconté l'histoire des années 1935-1947, à travers les chansons populaires du moment.

28 doyens ont été mis à l'honneur. Le Maire a suggéré de mettre à leur disposition le petit train pour une visite de «Chartres en Lumières». Les personnes fêtant leur anniversaire durant ces trois jours ont toutes reçu un bouquet de fleurs. Un couple ont même fêté leurs 60 ans de mariage !

Chaque convive est reparti chez lui avec une photo souvenir et un parfum offert par Paco Rabanne.



Un intermède dansant avant le spectacle.



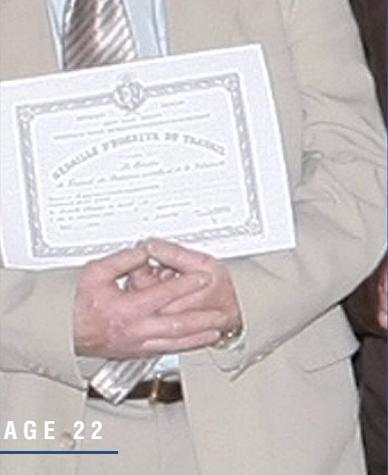
Jean-Pierre Gorges accueille Hubert Falco, secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, au banquet des seniors (Egalement maire de Toulon).



Les doyens de la journée sont mis à l'honneur par le Maire et Elisabeth Fromont 1^{ère} Adjointe.



Place au spectacle ! La Compagnie de Roger Louret interprète «La Java des Mémoires».





1^{er} mai : Chartres fête ses médaillés du Travail

A l'occasion de la fête du 1^{er} mai, Elisabeth Fromont, 1^{re} Adjointe au maire de Chartres (en haut troisième photo à partir de la gauche), a remis une médaille aux Chartrains qui travaillent depuis vingt ans et plus.

Stage d'Anglais

Du lundi 25 août au vendredi 29 août.

De 9h à 10h30 (niveau seconde)

De 10h30 à 12h (niveau 1ère et Terminale)

Objectifs : consolider les connaissances déjà acquises et améliorer la compétence générale, l'aisance de l'expression et de l'écoute.

Renseignements et inscriptions

tél. 02 37 21 76 77.

Les demandes seront prises dans la limite des places disponibles (10 par cours).

Soirée opéra «Nabucco»

Samedi 27 septembre

Une sortie est organisée le samedi 27 septembre au Stade de France à Paris pour assister à l'Opéra « Nabucco » de Giuseppe Verdi (mise en scène à 360°, plus de 500 figurants, et le mythique Chœur des Esclaves sous la direction de l'Orchestre National d'Ile de France).

Prix des places 70 € adhérents et 75 € non adhérents.

Départ en car à 17h de Chartres et retour vers 1h du matin.

Renseignements : secrétariat des Jumelages, tél. 02 37 21 76 77.

Cours de langues, rentrée 2008/2009



Allemand - Anglais - Arabe - Espagnol
- Italien - Japonais - Portugais - Russe
- Baby-school (enfants de 4 à 8 ans) -
Français Langue Etrangère.

ASSOCIATION DES JUMELAGES DE CHARTRES
2 rue Chanzy, Chartres,
tél. 02 37 21 76 77.

Chartres à Chichester et à Spire



La cathédrale de Spire

Mai : le moi des échanges

En mai, les traditionnels échanges adultes ont lieu. A Chichester, les participants ont découvert l'île de Wight et Osborne Palace. Ceux qui sont allés en Allemagne ont pu visiter Spire, et faire une croisière sur le Rhin. L'accueil est toujours très chaleureux, avec le soleil et l'Amitié entre les familles.

En Mai 2009, nous fêterons le 50^e anniversaire de jumelage avec Spire à Chartres et en juin 2009, le 50^e anniversaire avec Chichester à Chichester.

Pour **toute** intervention technique de la Ville

Ayez le réflexe **44-44**

par téléphone

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter au 02 37 88 44 44** le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes. Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.

sur Internet

Un nouveau service vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville. À présent **vous pouvez formuler vos demandes d'intervention technique** (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

www.ville-chartres.fr

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

Retenez cette date !

6 et 7 septembre

Forum des associations

Sur les boulevards.

Nombreuses animations.

Les associations qui souhaitent

exposer peuvent contacter

dès maintenant les services de la Ville.

Tél. 02 37 18 47 61



Opération Tranquillité Vacances

Halte aux cambrioleurs !

Pendant vos vacances, ne cachez pas vos clés sous un pot de fleurs...mais confiez-les plutôt à un voisin ou un ami proche et prévenez la Police Municipale ou la Police Nationale. Vous partirez ainsi tranquilles...

Au cours des mois de juillet et août, Police Nationale et Police Municipale assurent conjointement la surveillance régulière et quotidienne de votre domicile, pendant toute la durée de votre absence. Une simple visite au siège de la police (2 rue Chanzy pour la Police Municipale ou 57 rue du Dr Maunoury pour la Police Nationale) suffit. Vous déclarez votre date de vacances, donnez votre adresse, mentionnez le nom d'une personne à prévenir en cas d'incident et le tour est joué !

Ce service est gratuit.

Renseignements
tél. 02 37 23 42 84.



Risque de noyade : des réflexes en plus, un risque en moins !

Un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes, dans 20 cm d'eau et sans un bruit !

1) baignades en piscines privées...

- Surveillez constamment les enfants.
- Equipez les jeunes enfants de brassards et de maillots à flotteurs adaptés à leur taille.
- Disposez d'équipements de sécurité (perche, bouée, téléphone avec numéros d'urgence).
- Après la baignade : sortez tous les objets flottants et remettez en place le dispositif de sécurité.

2) baignades en milieux naturels (mer, lacs,...)

- Privilégiez les zones de baignade surveillées.
- Renseignez-vous sur la nature des vagues, courants et marées.
- Respectez les conditions de baignade (cf. drapeaux).

- Ne laissez jamais vos enfants seuls dans l'eau et prévenez un proche lorsque vous allez vous baigner.

3) En général...

- Ne surestimez pas votre niveau de natation.
- Apprenez à nager à votre enfant dès 4 ans et faites-lui prendre conscience du danger.
- Formez-vous aux gestes qui sauvent.

En cas d'accident
Alertez immédiatement le service de surveillance et/ou appelez les numéros d'urgence :
18, 15 ou 112



Drapeau vert

Bonne condition. Aucun danger inhabituel.



Drapeau jaune

Condition moyenne. Nagez avec prudence.



Drapeau rouge

Danger ! La baignade est déconseillée.

Aucun drapeau. Aucun responsable de la sécurité sur les plages n'est en service.

Vacances d'été dans les

A la MPT de Beaulieu Des activités spécifiques seront proposées aux jeunes :

« Fun Experience »

Le jeudi 10 juillet, une animation complètement inédite avec des engins venus d'ailleurs pour les passionnés de sports à sensations : skateboards à moteur, skis tous terrains, chaussures kangourous, échasses bondissantes et bien d'autres encore feront le bonheur des ados et de leurs parents. Eclats de rires assurés !

Visite du Musée Grévin

Dans ce lieu surprenant qui a ouvert ses portes en 1882, les jeunes pourront non seulement voyager à travers le temps en découvrant les personnages qui ont façonné notre histoire, mais également « toucher des yeux » les célébrités qui font l'actualité.

L'occasion aussi de découvrir un précieux patrimoine : le Théâtre Grévin, classé à l'Inventaire des Monuments Historiques ou le Palais des Mirages, datant de l'Exposition Universelle de 1900... Dans ce Palais, les adolescents pénétreront au cœur d'un fantastique kaléidoscope géant où par un incroyable jeu de lumières et de miroirs, l'espace se dédouble à perte de vue. Chaque regard découvre une nouvelle perspective infinie, pour se retrouver dans un envoûtant temple hindou, plonger dans une jungle inquiétante et terminer le voyage dans les fastes du Palais des Mille et Une nuits.

L'Espace Rambouillet

Les jeunes quitteront, le temps d'une journée, les sentiers battus pour entrer dans une forêt à l'état sauvage de 180 hectares. Cette exploration en toute liberté permettra aux adolescents de découvrir la nature avec tous leurs sens. François Collin, du Muséum de Chartres, sera le guide d'approche des animaux sauvages.

Lundi 7 juillet

De 9h à 12h : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong.

De 14h à 17h : futsal.

Mardi 8 juillet

De 9h à 17h : initiation à la Boxe avec le Ring Club Chartrain.

Mercredi 9 juillet

De 9h à 12h : golf (découverte de sport européen).

De 14h à 17h : squash (découverte de sport européen).

Jeudi 10 juillet

De 9h à 17h : fun experience (objets insolites des nouveaux sports à sensations).

Vendredi 11 juillet

De 9h à 17h : sortie au Parc de Loisirs de Brou.

Mardi 15 juillet

De 9h à 12h : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...

De 14h à 17h : bowling.

Mercredi 16 juillet

De 9h à 18h : journée au domaine de Comteville, accrobranche, VTT et tir à l'arc.

Jeudi 17 juillet

De 9h à 12h : BMX.

De 14h à 17h : base ball.

Vendredi 18 juillet

De 9h à 18h : sortie au parc aquatique de Trappes (piscine à vagues).

Lundi 21 juillet

De 9h à 12h : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...

De 14h à 17h : futsal.

Mardi 22 juillet

De 9h à 17h : visite de la forêt de Rambouillet (rencontre avec des animaux sauvages en liberté).

Mercredi 23 juillet

De 9h à 12h : escrime.

De 14h à 17h : piscine.

Jeudi 24 juillet

De 9h à 17h : raid multisports (tir à l'arc, roller et run-and-bike).

Vendredi 25 juillet

De 9h à 12h : karaté.

De 14h à 17h : ultimate (frisbee).

Lundi 28 juillet

De 9h à 12h : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...

De 14h à 17h : futsal.

Mardi 29 juillet

De 9h à 17h : sortie à Paris, visite du musée Grévin.

Mercredi 30 juillet

De 9h à 12h : BMX.

De 14h à 17h : cinéma.

Jeudi 31 juillet

De 9h à 17h : sortie au parc de loisirs de Brou.

Vendredi 01 août

De 9h à 12h : cuisine, kayak.

De 14h à 17h : goûter de fin de vacances.

Renseignements

tél. 02 37 28 58 66.

A la MPT de Bel Air

8 juillet :

sortie à la base de plein air Brou.

9 juillet : sortie spéléologie et escalade à la base de plein air « Le Blanc » (36).

10 juillet : tournoi de boxe éducative.

16 juillet : tournoi de ping pong/foot, tournoi de bowling.

18 juillet : tournoi de tennis.

22 juillet : sortie à la base de plein air de Cloyes sur le Loir.

23 juillet : sortie cinéma, stage BMX.

24 juillet : cinéma, BMX.

25 juillet : escalade à Frétygny.

29 juillet : sortie à la base de plein air de Cloyes sur le Loir.

30 juillet : sortie à la base de plein air de Brou.

1er août : bowling.

Encadrement : MM Zemmouri Abdellatif et Touili Adil

Stage de photo numérique les vendredi 7 juillet, dimanche 9 juillet (en autonomie), mardi 11 juillet et mercredi 12 juillet.

Renseignements

tél. 06 15 55 59 16.

A la MPT des Hauts de Chartres

Du 30 juin au 4 juillet :

accueil des jeunes. Inscriptions.

7 juillet matin : journée européenne, petit déjeuner européen. Tchuk ball.

Après-midi : jeux de société, concours de citations.

8 juillet matin : Vernouillet plage, foot soccer. **Après-midi** : piscine.

9 juillet matin : initiation de light painting. **Après-midi** : ultimate (frisbee).

10 juillet matin et après-midi fun expérience à Beaulieu.

Soirée : barbecue et démonstration de light painting.

11 juillet matin : boxe, brevet de natation.

Après-midi : boxe, mini golf.

15 juillet matin : tournoi de tennis de table. **Après-midi** : canoë kayak.

16 juillet matin : planche à voile.

Après-midi : parc aquatique de Houdan.

17 juillet : journée à l'Aquarium du trocadéro (CineAqua).

Maisons Pour Tous



18 juillet matin : journée à la base de loisirs de Cloyes. **Après-midi** : journée à Ouistreham.

21 juillet matin : tournoi de billard. **Après-midi** : initiation golf.

22 juillet matin : randonnée VTT. **Après-midi** : tir à l'arc.

23 juillet : journée à la base de loisirs de Cloyes.

24 juillet : journée à la réserve zoologique d'Emancé.

25 juillet matin : dessin sur textile. **Après-midi** : pédalo / barque.

28 juillet matin : tournoi de jungle speed. (jeu de société). **Après-midi** : stage d'équitation.

29 juillet : journée à Brou (beach volley et piscine). **Après-midi** : stage équitation.

30 juillet : journée randonnée équestre. **Après-midi** : escalade.

31 juillet : journée au château de Groussay.

1er août matin : bilan et courses pour barbecue. **Après-midi** : jeux extérieurs.

Le secteur jeunes sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h, et de 13h30 à 17h30.

Equipe d'animation : Aissata Ba, Mamadou Balde et Emily Lemoult.

Public accueilli : jeunes Chartrains âgés de 12 à 17 ans.

Renseignements tél.02 37 23 40 70 ou 06 15 55 58 71.

A la MPT de la Madeleine

Sur le thème « L'environnement au travers des loisirs »:

- Air-ciel (une soirée astronomie, visite du planétarium de la cité des sciences, Vertigo Fly, fabrication fusée et cerfs-volants...)

- Terre (Randonnée VTT, Zoo de Thoiry, Xtrême aventures, jeux en plein air...)

- Eau (Canoë, piscine, voile, pêche, visite d'un aquarium...)

L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'environnement et à sa protection.

Du 30 juin au 4 juillet : accueil des jeunes et aménagement de leur salle d'accueil.

7 juillet matin : accueil, billard, boxe. **Après-midi** : futsal, boxe.

8 juillet matin : voile, swin golf à la base de loisirs de Brou. **Après-midi** : piscine de Brou.

9 juillet matin : journée européenne avec petit-déjeuner européen. **Après-midi** : activité surprise autour de l'Europe.

10 juillet matin et après-midi : fun expérience à Beaulieu.

11 juillet matin et après-midi : Xtrême aventures.

15 juillet matin et après-midi : Randonnée VTT à la Mare sucrée.

16 juillet matin : tournoi de ping-pong. **Après-midi** : canoë kayak.

17 juillet matin : activité surprise. **Après-midi** : jeux en plein air.

18 juillet : journée à la base de loisirs de Cloyes.

21 juillet : journée surprise.

22 juillet matin : jeux de société. **Après-midi** : mini-Golf à la Plaine des Carreaux.

23 juillet : journée à la Cité des Sciences à Paris.

24 juillet matin : art martial. **Après-midi** : base de loisirs de Brou.

25 juillet : journée pêche.

28 juillet : aquarium du Trocadéro (CineAqua).

29 juillet matin : tournoi de baby-foot. **Après-midi** : cinéma.

30 juillet matin : fabrication de fusée et cerfs-volants. **Après-midi** : activité surprise.

31 juillet : journée surprise.

1er août matin : bilan rangement. **Après-midi** : goûter.

Le secteur jeunes sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30

Equipe d'animation : Loubna Barchat, Willy Gerimont et Najet El Harti.

Public accueilli : jeunes Chartrains âgés de 12 à 17 ans.

Renseignements tél.02 37 88 45 00 ou 02 37 88 45 35.

A la MPT de Saint Chéron

7 juillet matin : inscriptions aux activités. Accueil : ping-pong, baby-foot, jeux de société. **Après-midi** : futsal à Charles Péguy.

8 juillet matin : initiation tennis. **Après-midi** : Aquaval.

9 juillet matin : initiation tennis, boxe. **Après-midi** : boxe.

10 juillet : zoo de Beauval, fun expérience.

11 juillet matin : multisports. **Après-midi** : cinéma.

15 juillet matin : base-ball. **Après-midi** : BMX.

16 juillet : sortie domaine de Comteville, pique-nique, basket à Fulbert.

17 juillet : extreme Aventure, pique-nique, base-ball.

18 juillet matin : escalade. **Après-midi** : Aquaval.

21 juillet matin : accueil, jeux de société, ping-pong, baby-foot. **Après-midi** : futsal à Charles Péguy.

22 juillet matin : sortie VTT, pique-nique. **Après-midi** : golf.

23 juillet : sortie Cloyes sur le Loir, pique-nique, multisports.

24 juillet : raid 4 activités, pique-nique, mini-raid.

25 juillet matin : escalade. **Après-midi** : ultimate (frisbee).

28 juillet matin : accueil, jeux de société, ping-pong, baby-foot. **Après-midi** : futsal à Fulbert.

29 juillet : sortie à Brou, pique-nique, multisports.

30 juillet : loisir évasion, pique-nique, piscine.

31 juillet matin : BMX. **Après-midi** : cinéma.

1er août : bilan, repas, bowling.

Renseignements tél. 02 37 35 77 27

Deux nouveaux sports : escrime et golf



Renseignements :
Direction
de la Jeunesse et des Sports
de la Ville de Chartres
02 37 18 47 70.
www.ville-chartres.fr

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sports Détente proposent durant l'été une grande diversité d'activités sportives pour les jeunes de 7 à 17 ans. Les animations à la carte, encadrées par des éducateurs qualifiés, se déroulent le matin et l'après-midi, selon les plannings.

Pour Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, jeunesse, sport et vie des quartiers, pas de vacances d'été sans sport de plein air : «durant la période d'été, nous privilégions les activités de plein air comme la voile, le tir à l'arc, l'équitation ou les jeux de plein air. Deux nouveautés sont inscrites au programme cette année : l'escrime et le golf. La demande d'activités sportives durant les vacances d'été est très forte». La gamme d'activités proposée répond à toutes les tranches d'âge et à tous les goûts.

Pour les 7/9 ans : escrime, équitation, jeux de plein air, tir à l'arc, escalade, gymnastique trampoline, bowling, golf, base ball, handball, football, tchouk ball, badminton, frisbee, basket, course d'orientation thème, hockey microflag, athlétisme.

Pour les 9/12 ans : trampoline, football, équitation, squash, tennis, football, tir à l'arc, basket, handball, trampoline.

Pour les 10/14 ans : tir à l'arc, équitation, tennis, bowling, BMX, escrime, speedminton, squash, escalade, golf, tir à l'arc en campagne, kayak, escalade, trampoline, voile, handball, football, basket.

Pour les 13/17 ans : escrime, tir à l'arc, bowling, escalade, kayak, golf, tir à l'arc en campagne, BMX, voile,

Lieux des activités

Gymnastique, trampoline

au complexe sportif de la Madeleine, rue des Eparges.

Tir à l'arc, BMX, escalade, escrime

au stade Jean Gallet et dans les salles spécialisées du site Jean Cochet, rue Jean Monnet à côté de la gendarmerie (RN 10).

Équitation, jeux de plein air à « Chartres équitation », route de Nogent le Phaye.

Tennis

au stade de ligue, avenue Jean Perrin à la Madeleine.

Squash

rue des Petits Clos sur le quartier de Beaulieu.

Bowling, voile, tir à l'arc en campagne : départ en bus rue des Eparges devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Autres activités : sur le stade des Bas Bourgs, entrée rue Georges Brassens quartier Saint Brice.

Inscriptions

A la halle Jean Cochet, rue Jean Monnet.

Pour les résidents chartrains :

le mercredi 2 juillet de 15h à 19h

Pour tous : le jeudi 3 juillet de 15h à 19h ; les 7, 15, 21, 28 juillet et les 4, 11, 18, 25 août de 9h30 à 11h30.

Un justificatif de domicile sera demandé lors de l'inscription qui sera prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et règlement de la cotisation. Dès lors, aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation ni inscription par téléphone.

Pour les activités kayak et voile, photocopie du brevet de natation de 50 mètres à fournir à l'inscription.

Tarifs

Chartrains : séance de 2h : 3 euros ; séance de 3h : 4 euros. Voile, tir à l'arc en campagne : 6 euros la séance. Golf : 6 euros la séance.

Non chartrains : séance de 2h : 4 euros ; séance de 3h : 5 euros. Voile, tir à l'arc en campagne, golf : 8 euros la séance.

VACANCES été 2008

Forum Association du quartier de la Madeleine

Danse hip-hop, break-dance

A partir de 10 ans, du mercredi 2 au vendredi 4 juillet, de 14h à 16h30.

Atelier poterie

A partir de 5 ans, le mercredi 2 et vendredi 4 juillet, de 14h à 17h.

Atelier batterie percussions

Du mardi 8 au vendredi 11 juillet, à partir de 5 ans, de 10h à 12h.

Atelier loisirs créatifs

A partir de 6 ans, du mardi 8 au vendredi 11 juillet, de 14h à 17h.

Animaux fantastiques en papier mâché et collage

A partir de 6 ans, du lundi 7 au vendredi 11 juillet, de 14h à 17h.

Atelier magie et sculpture sur ballons

A partir de 8 ans, du lundi 7 au vendredi 11 juillet, de 14h à 17h.

Initiation danse electro hardstyle

A partir de 10 ans, mardi 8 et mercredi 9 juillet, de 14h à 16h30.

Atelier vitrail

A partir de 8 ans

Atelier mosaïque

A partir de 6 ans, du mardi 15 au vendredi 18 juillet, de 14h à 17h.

La rentrée du bon pied

Révisions ludiques, pour ceux qui rentrent en 6^e et 5^e, du lundi 25 au vendredi 29 août, de 14h à 16h30.

Renseignements au Forum Association du quartier de la Madeleine
Rue Maurice HALLE
28000 Chartres
Tél. 02 37 88 45 04
ou 02 37 88 45 00.



Retenez les dates !

Les activités des écoles de natation reprendront le lundi 8 septembre.

Attention !
La piscine de la Courtille sera fermée du lundi 1^{er} au dimanche 7 septembre inclus pour raisons techniques.

Activités de loisirs adultes et aquagym

Les inscriptions ont lieu au semestre pour les activités de loisirs adultes et l'aquagym, afin de permettre la participation du plus grand nombre dans des conditions de pratique optimales.

Inscriptions : Chartrains le lundi 4 septembre, de 16h à 20h ; hors Chartres le vendredi 5 septembre, de 16h à 20h.
1^{er} semestre : du lundi 8 septembre au sa-

medi 24 janvier 2009.

2^e semestre : du lundi 2 février 2009 au samedi 26 juin 2009.

L'inscription, forfaitaire, ne comporte pas un nombre fixe de séances, notamment en raison des fermetures techniques ou exceptionnelles, congés scolaires et jours fériés. Un seul pouvoir pour une personne avec autorisation du tuteur légal pour les mineurs.

Activités d'apprentissage et perfectionnement enfants et bébés nageurs

Inscriptions à l'année ou au semestre en fonction des places disponibles.

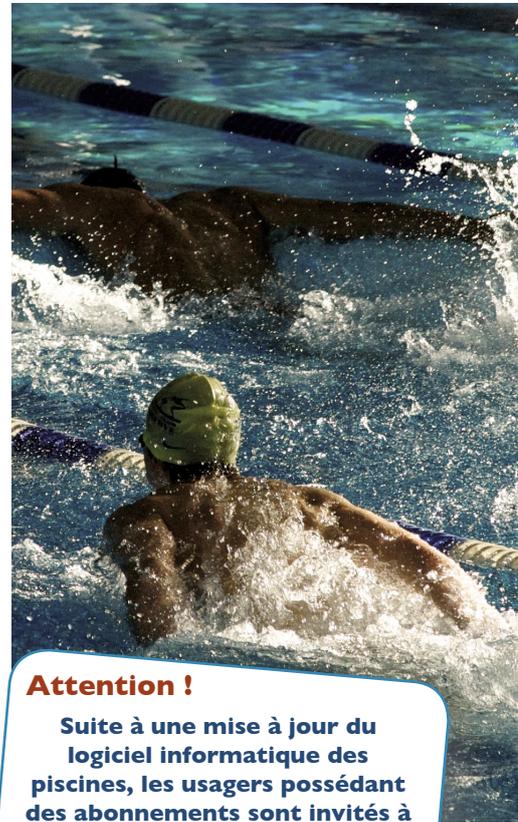
Inscriptions : Chartrains le samedi 6 septembre de 9h à 12h, hors Chartres le samedi 6 septembre de 14h à 17h.

Pièces à fournir obligatoirement le jour de l'inscription : certificat médical de non contre indication.

Pour la pratique de la natation ; justificatif de domicile pour les Chartrains.

Paiement des cours le jour de l'inscription (espèces ou chèques).

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Les personnes inscrites adhèrent au règlement intérieur sans aucune réserve.



Attention !

Suite à une mise à jour du logiciel informatique des piscines, les usagers possédant des abonnements sont invités à mettre à jour leur carte d'entrée dans les meilleurs délais.

3^e édition pour le « Pass Jeunes »

Le « Pass'jeunes » permet aux 6/18 ans de pratiquer des activités culturelles et sportives variées du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

12 parties de bowling ou 4 entrées au cinéma ou 6 parties de minigolf, quelques idées d'achat avec la 3^e édition du « Pass Jeunes » 2008-2009.

Le « Pass'jeunes » permet de participer à un panel d'activités culturelles et sportives. Il se présente sous la forme d'un carnet nominatif composé de 12 points détachables. Un

concept simple, nominatif et facile à utiliser. Plusieurs « Pass'jeunes » peuvent être achetés dans l'année.

Les activités proposées : Un 1/2 point = une entrée à la piscine de Beaulieu, ou de la Courtille.

1 point = une séance diaporama : les voyages d'un naturaliste (6 thèmes), une sortie découvrir la nature en ville, un atelier « préhistoire » (faire du feu, cuire une galette, fabriquer un bijou), un atelier « paléontologie » (dégager et préparer un fossile), au Muséum. Une entrée au Musée des Beaux-Arts, à la maison et au jardin Picassiette à cathédrale avec conférence et visite, à la crypte de la Cathédrale, au Centre International du Vitrail, une partie de bowling, de squash, de billard, une entrée au Compa (expositions et ateliers découvertes).

2 points = une entrée à la patinoire de Chartres, une partie de minigolf.

3 points = une séance de cinéma « Aux Enfants du Paradis », une promenade en pédalo ou barque à la Petite Venise, un spectacle au théâtre de Chartres (sur certaines représentations).

4 points = une séance d'équitation au Carillon, ou à Chartres équitation.

Le « Pass'jeunes » est en vente au rez-de-chaussée du Bureau Information Jeunesse, 32 boulevard Chasles, à partir du 15 juin. Autorisation parentale obligatoire. Attestation de domicile et pièce d'identité à fournir.

Les communes environnantes qui le souhaitent se chargeront de la vente ou de la distribution du « Pass'jeunes » à leurs administrés.

Renseignements : Bureau Information Jeunesse.

Tél. 02 37 23 42 32

www.ville-chartres.fr



Préparez la rentrée !

Les activités sportives proposées par la Direction des Sports de la Ville de Chartres reprendront le 10 septembre pour les enfants, le 15 septembre pour les adultes et le 16 septembre pour les seniors. Les inscriptions ont lieu début septembre. Toutes les disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés.

Activités multisports sur une année

• Enfants nés en 2002 et 2003.
Découverte multisports le lundi de 17h à 18h à la salle de la Madeleine, le mardi de 17h à 18h à la salle Roskopf, le mercredi de 14h à 15h à la salle Roskopf et écoles primaires de la Madeleine.

Activités cycle de 3 sports sur une année

• Enfants nés en 1998 jusqu'en 2001.

Le mardi de 17h15 à 18h30, escrime à la halle Jean Cochet, handball à la salle de la Madeleine, équitation au club Chartres Equitation.

• Enfants nés en 1998 jusqu'en 2001.

Le mercredi de 10h30 à 12h, athlétisme au stade Jean Gallet ou à la salle Roskopf, trampoline à la salle de la Madeleine, football à la salle Charles Péguy.



Enfants nés en 1998 et 1999.

Le mercredi de 10h30 à 12h, BMX au stade Jean Gallet, volley à la salle de la Madeleine, tir à l'arc au stade Jean Gallet.

Le mercredi de 15h30 à 17h, basket à la salle Charles Péguy, badminton à la salle de la Madeleine, gymnastique à la salle de la Madeleine.

• Enfants nés en 1998 jusqu'en 2001.

Le vendredi de 17h15 à 18h30, équitation au club Chartres Equitation, roller hockey à la salle de la Madeleine, ultimate/frisbee à la salle Roskopf.

• Enfants nés en 1998 et 1999.

Rugby au stade de la Madeleine, tennis de table à la salle Roskopf, bicross BMX au stade Jean Gallet.

Début des activités : 10 septembre.

Inscriptions à la halle Jean Cochet, rue Jean Monnet, pour les Chartrains, le mercredi 3 septembre de 16h à 20h ; pour tous : le lundi 8 septembre de 16h à 20h.

Aucune réservation et inscription par téléphone. Fourniture obligatoire d'un justificatif de domicile et d'un certificat médical à l'inscription. Assurance à souscrire.

Activités pour les adultes et les seniors

Adultes chartrains.

Le lundi : Remise en forme de 18h30 à 20h (1er trimestre) à la salle de la Madeleine, badminton de 18h30 à 20h (2^e trimestre) à la salle de la Madeleine, rollers de 18h30 à 20h (3^e trimestre) à l'hippodrome.

Seniors chartrains et non chartrains

Le mardi : bowling de 14h à 16h à Barjouville,

tennis de table de 14h à 16h à la salle Roskopf, tir à l'arc/pétanque de 14h à 16h au stade Jean Gallet.

Début des activités : 15 septembre.

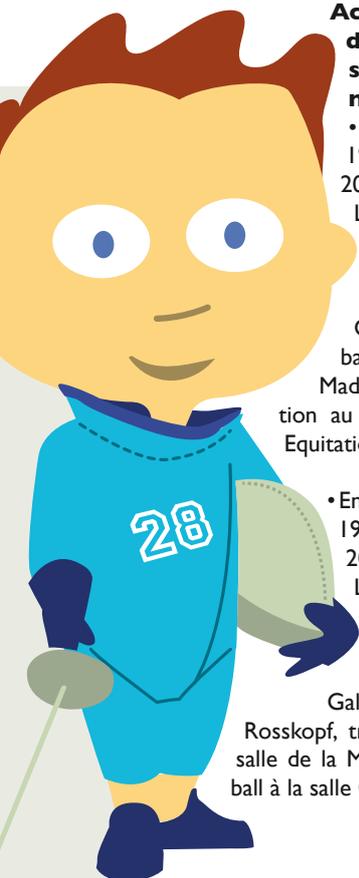
Inscriptions à la halle Jean Cochet, rue Jean Monnet :

- pour les adultes Chartrains, le mardi 9 septembre de 18h à 19h30 ;
- pour les seniors chartrains et non chartrains, le mardi 9 septembre de 14h à 15h30.

Fourniture obligatoire d'un justificatif de domicile et d'un certificat médical à l'inscription. Assurance à souscrire.

Un seul pouvoir par personne, en cas d'empêchement.

Renseignements complémentaires : Direction des sports de la Ville de Chartres Tél. 02 37 18 47 70 de 9h à 17h www.ville-chartres.fr



Un championnat spécial « jeunes »

La section « Tir à l'Arc » de l'Horizon de Beaulieu organise conjointement avec la Fédération française, un tournoi à l'hippodrome de Chartres, du 4 au 8 juillet, « la Semaine Jeunes ».

Les participants (filles et garçons) sont âgés de 12 à 17 ans et sont répartis en 3 catégories minimales, cadets et juniors.

La compétition se déroule en 2 parties. Les deux premiers jours sont consacrés aux

épreuves individuelles qualificatives pour le championnat de France qui se tiendra du 25 au 30 juillet à Riom en Auvergne. Quant aux deux derniers jours, il s'agit d'un championnat de France par équipe composée de trois tireurs et de leur entraîneur, qui opposera 27 ligues. La première partie est ouverte à tous les pratiquants. Pour s'inscrire il suffit de retirer un dossier auprès des clubs et s'adresser à la fédération française de tir à l'arc. En revanche, les inscriptions à la compétition par équipe sont closes.

**Renseignements
tél.06 76 98 50 20.**



Le 6 juin Grand gala de boxe



La finale de la Coupe de la ligue de Boxe Professionnelle, organisée par le club de « La Boxe Chartraine » aura lieu le vendredi 6 juin à 20h30 à la salle Jean Cochet. De multiples combats de toutes catégories sont au programme, avec, entre autres, les Chartrains Jonathan Durand, Aziz Araïbi, Réda Mihoubi et Léo Benarab. Dans un combat pro, Yoann Camonin (Vendôme) affrontera Fihma Moez (Saint Ouen).

**Prix des places :
10 euros.
A la salle
Jean Cochet,
le vendredi 6
juin à 20h30.**

Les meilleurs amateurs sur orbite



Réservée aux cyclistes de 1^{re} et 2^e catégorie, la course nocturne organisée par le VSC accueillera les 100 meilleurs amateurs français.

Dès 20h, les cyclistes amateurs, les meilleurs du moment, devront serrer les cale-pieds ! Le départ sera lancé depuis l'Apostrophe où ils auront pris possession de leur dossard. Vingt boucles de 4km 300 plus tard, ils franchiront la ligne d'arrivée devant la médiathèque. Il sera aux alentours de 22h ! Les plus rapides pourront alors goûter au repos. Pour les autres coureurs, en revanche, les roues continueront de tourner sur le circuit qui, comme l'an dernier, empruntera le boulevard Maurice Violette, la rue de la Couronne, les boulevards Chasles, Péguy, Jaurès, Foch, Clémenceau, la Courtille, et la

place des Epars, reliant entre elles les portes de la ville. A chaque porte, le premier empochera une prime. Une incitation à développer les braquets et allonger les dents des camarades de club de Stéphane Coudray qui rêvent de lui ravir son titre remporté l'an dernier !

Renseignements : VSC, Patrick Destouches, tél. 02 37 32 92 55 ou 06 09 78 95 18.

Attention !
La circulation sur le circuit sera fermée de 19h30 à 22h30, mais une déviation sera mise en place.

La randonnée cycliste Carrefour

Dimanche 22 juin, dès 8h.

2000 cyclistes attendus.

4 circuits route et 1 circuit VTT.

Départ : parking de Carrefour.

Inscription gratuite sur place ou au magasin.
Lots par tirage au sort pour tous les circuits.

Le 7^e tour d'Eure-et-Loir Espoirs



Le tour d'Eure-et-Loir espoirs, organisé par l'association Loisirs Evasion Vélo et Sports, est devenu l'un des rendez-vous incontournables du calendrier cycliste national. Il se déroulera du 13 au 15 juin. Le départ aura lieu place Châtelet le vendredi 13 juin à 12h50.

22 équipes de division nationale de 6 coureurs « espoirs » de moins de 23 ans participent depuis 7 ans à cette épreuve qui s'impose comme l'événement cycliste du printemps en Eure-et-Loir. Du 13 au 15 juin, les coureurs auront à leur programme trois étapes en ligne et un contre la montre individuel, avec un départ à Chartres place Châtelet et une arrivée finale à Dreux. Claude Montac, président de l'association Loisirs Evasion vélo et sports «*Notre comité d'organisation a trois objectifs : faire de ce tour la vitrine du cyclisme en Eure-et-Loir ; constituer un pôle d'attraction et d'animation pour le public toujours plus nombreux sur les routes du département ; sensibiliser et préparer les jeunes à un sport, qui, depuis quelques années, stagne en Eure-et-Loir*».

Une caravane publicitaire d'une trentaine de véhicules contribuera au succès de cette grande manifestation sportive. La Ville de Chartres accueillera le top départ de la première étape, le vendredi 13 juin à 12h50 place Châtelet.

La sécurité du parcours et du public sur les agglomérations urbaines de Chartres et de Dreux sera assurée par les effectifs de la Police Nationale, avec la collaboration de la Gendarmerie Nationale, qui encadreront la course sur l'ensemble du parcours avec l'aide des agents de la police municipale de Chartres.

4 étapes d'une distance totale d'environ 418 kms

- 1^{re} étape 157,9 km - Vendredi 13 juin départ de Chartres à 12h50 et arrivée à Cloyes sur le Loir vers 16h30.
- 2^e étape 90,2 km - Samedi 14 juin (matin) départ d'Orgères en Beauce à 9h et arrivée à Brou vers 11h15.
- 3^e Contre la Montre Individuel de 16,7 km - Samedi 14 juin à Terminiers. Départ du 1^{er} coureur à 16h et arrivée du dernier coureur vers 18h30.
- 4^e étape 153 km - Dimanche 15 juin départ de Châteauneuf en Thymerais à 12h50 et arrivée à Dreux vers 16h20.

L'étape du 13 juin

12h50 : départ place Châtelet vers le boulevard Maurice Violette, place des Epars, boulevard Chasles, porte Saint Michel, boulevard de la Courtille, place Morard, boulevard Clémenceau, Boulevard Foch, Boulevard Jean Jaurès, place Drouaise, boulevard Charles Péguy, rue du Faubourg St Jean, direction Mainvilliers et arrivée à Cloyes sur Le Loir.

Le 5 septembre

3^e édition de la balade semi-nocturne

La troisième édition de la balade semi-nocturne, co-organisée par la Ville de Chartres et la section randonnée pédestre de l'Horizon de Beaulieu, se déroulera le vendredi 5 septembre.

Deux circuits sont proposés :

- un petit circuit de 5,2 km (intra muros) familial, départ 21h place des Halles, retour même endroit.
- un grand circuit de 14 km pour les randonneurs plus expérimentés, départ 20h15 de la place des Halles, retour même endroit avec un point de ravitaillement à mi-parcours près du tertre d'Aboville.

Les participants découvriront le patrimoine chartrain illuminé, notamment les fresques peintes en trompe l'œil sur les habitations de Bel Air, avant de partager le pot de l'amitié place des Halles à partir de 22h.

Cette troisième édition, dans la continuité des précédentes, a pour but d'allier sport, culture, convivialité. Venez nombreux !

Inscription gratuite.

Renseignements :

Direction de la Jeunesse et des Sports

Tél. 02 37 18 47 72.

Le 28 juin à 20h30

Les Foulées de la Cathédrale

La 14^e édition des Foulées de la Cathédrale, organisée par l'ASPTT, aura lieu le samedi 28 juin à 20h30.

La compétition est ouverte aux coureurs nés en 1992 et avant, qui effectueront un parcours de 9,3 kms en trois boucles. Les inscriptions, le retrait des dossards et la remise des tee shirts aura lieu à l'école Gérard Philippe, le ravitaillement sur le parvis de la cathédrale.

Palmarès 2007 : Issengar Hassan avait fini en tête chez les hommes ; la première féminine était Christine Mallo.

Côté parcours, le top départ sera donné à 20h30 rues de Bethléem et Percheronne. Les sportifs déambuleront place Jean Moulin, rue Sainte-Même, place Châtelet, Butte des Charbonniers, avenue du Jeu de Paume, rues de la Porte Drouaise, de la Brèche, du Pont du Massacre, de la Tannerie, de la Foulerie, du Frou, de la Grenouillère, de l'Ane-Rez, place Saint-Pierre, rues des Béguines, de la Planche aux Carpes, aux Juifs, du Bourg, Saint-Eman, des Acacias, cloître Notre Dame, avant de franchir la ligne d'arrivée rue de Bethléem en face de l'école Gérard Philippe.

Inscriptions : 5€ par courrier à : ASPTT, centre de tri postal, 29290 Chartres cedex 09, 10€ sur place à 18h30. Photocopie de la licence ou certificat médical pour les non licenciés.

Tee shirt offert à chaque participant et nombreux lots.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Balade semi-nocturne chartraine 2008

... À la découverte du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui

Nom :
Prénoms :
Adresse :
Tél. :

Nombre de participants :

- pour le parcours de 14 km, départ place des Halles à 20h15
- pour le parcours de 5,2 km départ place des halles à 21h

Bulletin :

- à déposer à l'accueil de la mairie de Chartres
- à adresser à : Mairie de Chartres, Direction de la jeunesse et des sports, place des Halles, 28019 Chartres Cedex
- à donner sur place le jour même 1/2 heure avant le départ

Prévoir une lampe de poche

Les participants doivent être personnellement assurés.

(1 bulletin par famille)

>Vendredi 5 septembre

>GRATUIT

>2 parcours libres
de 5,2 et 14 km

Le bicentenaire du baccalauréat à Chartres ?

Rue Saint-Michel, sur le portail de l'ancien lycée Marceau, premier lycée de Chartres, on peut lire avec les initiales « RF », la date de construction du bâtiment : « 1887 ».

Cette date semble bien tardive puisque dès 1802, l'Empire avait érigé en lycées impériaux les écoles centrales mises en place par la Convention en 1795. Mais à Chartres en 1804, l'école centrale installée dans l'ancien cloître des Cordeliers était devenue non un lycée, mais une simple école communale secondaire.

Aussi, lorsque le 17 mars 1808, le décret impérial n° 3179 institua le baccalauréat, comme il n'y avait pas de lycée à Chartres, il n'y eut pas non plus de baccalauréat !

Versailles et Orléans ayant ouvert leur lycée en 1807, suivis par Vendôme en 1842 et Le Mans en 1850, les candidats bacheliers chartains effectuèrent leur année de terminale (Lettres ou Sciences) et passèrent leur baccalauréat à Versailles ou à Paris (ceux de Châteaudun à Vendôme à partir de 1842, ceux de Nogent-le-Rotrou au Mans à partir de 1850, ceux de Dreux à Évreux).

L'exode des cerveaux

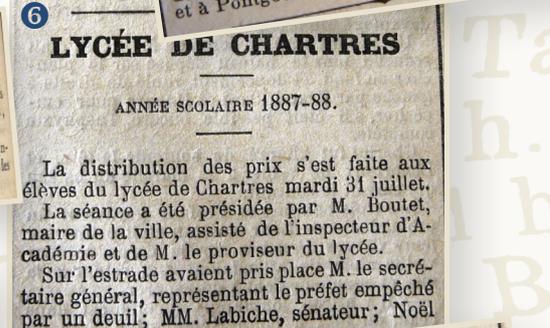
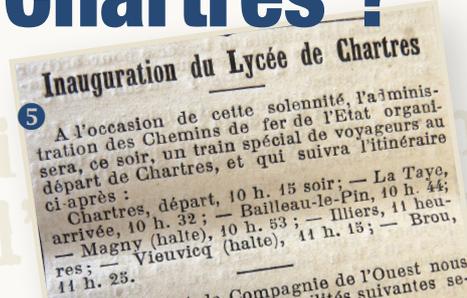
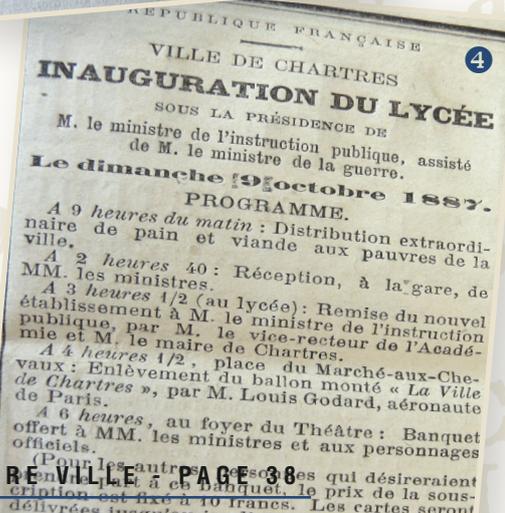
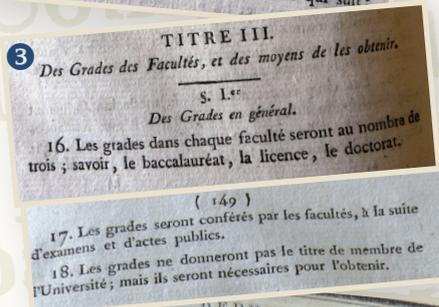
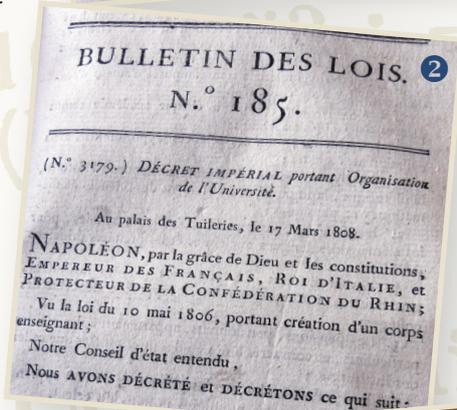
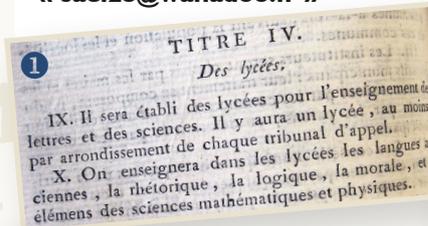
À partir de 1839 pourtant, inquiets de cet exode de jeunes cerveaux et désirant bénéficier du financement de l'État, certains maires de Chartres tentèrent de convaincre le parti conservateur (et son interprète *Le Journal de Chartres*) qui refusait laïcité, centralisation et professeurs venant de l'extérieur, d'accepter la création d'un lycée. Mais il fallut attendre la IIIe République pour qu'il fût institué par décret du 16 août 1881, son ouverture étant reportée à la date de livraison de bâtiments neufs.

Le 9 octobre 1887 fut inauguré le très bel ensemble conçu par l'architecte Piébourg qui avait fort habilement enchâssé les bâtiments des cordeliers dans les parties neuves.

C'est donc le 31 juillet 1888 que *Le Journal de Chartres* publia la liste des bacheliers des premières épreuves du baccalauréat à Chartres. Chartres célèbre en 2008 non pas le 200e, mais le 120e anniversaire du Bac !

Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Directrice des Publications.

SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres, 0237369193, « sael28@wanadoo.fr »



Deuxième centenaire du baccalauréat.

- 1. 1802. Décret impérial instituant les lycées.
- 2, 5. Bulletin des Lois 1808. Décret impérial instituant le baccalauréat.

Un lycée à Chartres

- 4. 9 octobre 1887. Inauguration du lycée. 2.
- 5. Organisation de trains spéciaux pour la cérémonie.
- 6. 31 juillet 1888. Première distribution des prix du lycée.
- 7. Liste des premiers bacheliers reçus à Chartres (*Le Journal de Chartres*), photos : J. Clément.

Découverte de vases cercueils

Les fouilles menées au 17, rue de Reverdy à Chartres ont mis au jour les vestiges d'une carrière d'extraction de craie, des inhumations d'enfants en bas âge dans des vases et le rejet de carcasses de chevaux d'époque gallo-romaine. Ces activités étaient situées en dehors de la ville antique.

De la craie pour produire de la chaux

La craie extraite du sous-sol est destinée à la production, par calcination, de la chaux, qui entre dans la composition des mortiers. À l'état brut elle contribue à l'amendement de certains sols pour l'agriculture.

La carrière étudiée a connu deux étapes successives illustrant deux procédés d'extraction de la roche, par galeries (étape A) puis à ciel ouvert (étape B). Lors de l'arrêt de cette activité, les gallo-romains ont nivelé le site par l'apport d'épais niveaux de remblais.

Des nouveau-nés dans des vases



Fig1.



Fig2.

Dans les dernières couches de remblais on a trouvé des sépultures de nouveau-nés (enfants morts en période périnatale). La plupart des corps sont déposés dans des vases cercueils (récipient détourné de sa fonction originelle). Certains vases sont vides. S'agit-il d'offrandes ? Ce type de tombe est parfois découvert dans les espaces domestiques ou artisanaux (fermes, atelier de potiers) et concerne seulement les nourrissons. En



Fig3.

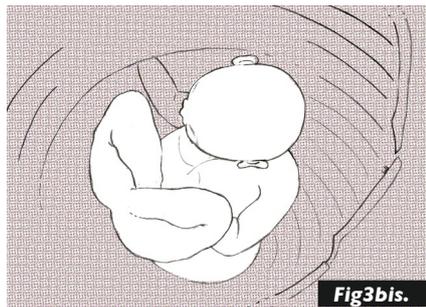


Fig3bis.

effet, les nouveau-nés sont habituellement écartés des nécropoles, puisque ces dernières sont, en théorie, réservées aux enfants plus âgés et aux adultes.



Fig4.

Des ossements d'équidés

Contemporaines des inhumations, quelques fosses sont remplies de fragments de poteries et d'ossements animaux, rejetés après leur utilisation. Il s'agit principalement de chevaux qui ne sont pas consommés, mais dont une partie des os a été récupérée pour la fabrication d'objets en os. Ces restes sont accompagnés par des colonnes vertébrales de chevaux, qui représentent une information importante pour la connaissance du processus de traitement des carcasses. La cohabitation des vases cercueils et des restes d'équidés reste inexpliquée.

Exposition « Travailler la terre et nourrir les hommes, agriculture et alimentation à l'époque gallo-romaine »

Du mercredi 2 juillet 2008 au dimanche 31 mai 2009

Ouvert de 14h à 18h tous les jours sauf le mardi, de juillet à septembre. De 14h à 17h les mercredis et samedis, d'octobre à mai.

Maison de l'Archéologie - 1 rue de l'Étroit-Degré - 02 37 30 99 38

www.ville-chartres.fr, rubrique Culture

Légendes des figures

Figure 1

Extraction en puits et galeries (étape A) : des puits de mine sont creusés. De ces puits partent des galeries qui se ramifient par la suite (Photographe L. Coulon).

Figure 2

Extraction à ciel ouvert (étape B) : des fronts de taille remplacent les puits et les galeries. Ce type d'exploitation a entraîné un arasement du site (les toits des galeries de la phase A ont été détruits) (Photographe L. Coulon).

Figures 3 et 3 bis

Squelette de nouveau-né contenu dans un vase cercueil et proposition de restitution de la position originelle (Photographe et dessin L. de Souris).

Figure 4

Restitution hypothétique des funérailles d'un nouveau-né en vase cercueil (dessin L. de Souris).

Figure 5

Colonnes vertébrales de chevaux en connexion (Photographe J. Rivière).

De l'eau, mais à petites doses

Son coût, la nécessité de préserver cette ressource vitale, l'adaptation aux changements climatiques, font qu'aujourd'hui l'eau est au cœur de nos préoccupations. A la veille de l'été, il est bon de rappeler un certain nombre de règles, souvent de bon sens, pour l'utiliser au mieux dans nos espaces verts et fleuris.

Le bon choix des plantes

La palette végétale est suffisamment importante pour que le fleurissement d'été ne se limite pas aux simples fleurs annuelles. Les graminées, vivaces et bulbes, moins consommatrices d'eau, les accompagneront avantagement. On pourra aussi privilégier les plantations en pleine terre et limiter celles en suspensions et jardinières.

Tous les substrats de plantation n'ont pas la même capacité de rétention en eau du sol. Choisissez le bon !

Un arrosage raisonné

On ne le dira jamais assez : il faut privilégier l'arrosage aux heures les plus fraîches de la journée, soir ou matin, avant l'arrivée du soleil et de la chaleur et limiter les quantités aux stricts besoins de la plante.

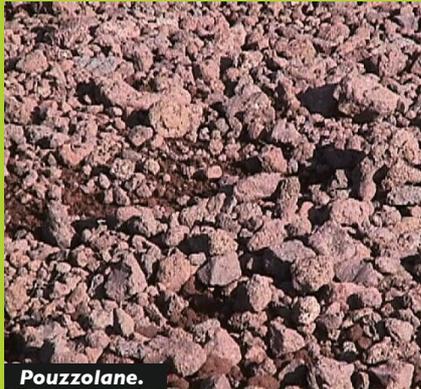
Vous pouvez aussi installer un arrosage type « goutte à goutte ». L'investissement peut s'avérer très vite rentable !

Enfin, pensez aux systèmes de récupération des eaux de pluie !



Le paillage

Pour limiter les pertes en eau du sol la pose d'un paillage constitue une solution intéressante, facile à mettre en place. Elle



Pouzzolane.

apparaît aujourd'hui incontournable. La technique consiste à placer sur le sol, dans nos massifs de végétaux et de fleurs, un matériau perméable, en couches plus ou moins épaisses (8-10cm). Cette couverture va non seulement retenir, pendant la période estivale, l'humidité dans le sol, mais aussi protéger du froid et de l'érosion pendant l'hiver. Elle limitera, voire supprimera, la pousse des mauvaises herbes. Si vous choisissez des produits qui se décomposent elle apportera des matières organiques enrichissantes pour votre sol. Le paillage sera posé sur un sol réchauffé, légèrement humide et exempt de mauvaises herbes.

Attention, si ce couvert favorise le développement des micro-organismes, il peut être aussi un abri pour les limaces, escargots et autres prédateurs ! Soyez vigilants !

On peut trouver des produits d'origine minérale (gravillon, pouzzolane, brique pilée...) qui auront une durée de vie importante, mais qui sont plus onéreux que les produits d'origine végétale (copeau de bois,

écorce de pin, paille de lin, fèves de cacao...), à la durée de vie plus limitée.

Votre choix se fera donc en fonction du type d'aménagement, du coût mais aussi de l'aspect esthétique du produit.

« Le mulch »

Le service espaces verts de la Ville procède au broyage de l'ensemble des produits issus de la taille des arbres. Le « mulch » ainsi



Mulch.

récupéré est entièrement réutilisé pour pailler les massifs d'arbustes. On y adjoint de l'écorce de pin pour les aménagements plus sophistiqués, et de la paille de froment pressé sous forme de bouchons pour les massifs de fleurs.

Les jardins normands

La Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir organise une sortie le 25 juin en Normandie sur le thème

« les jardins de Normandie »

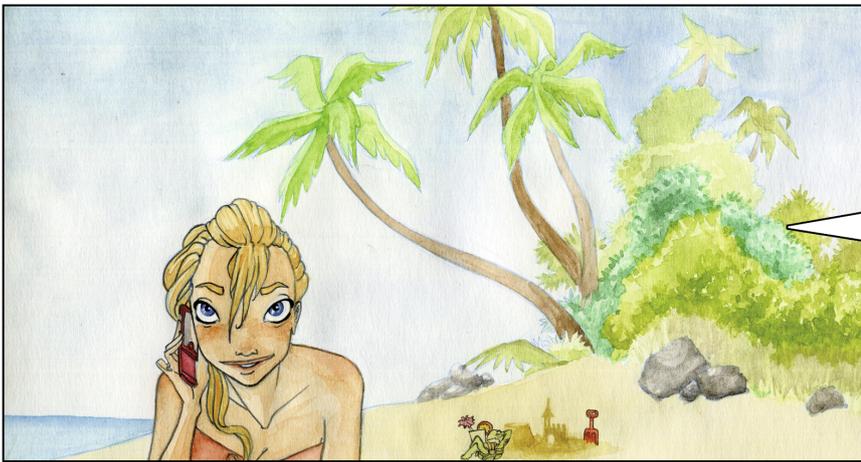
Renseignements

tél. 02 37 23 70 69.



Toute la ville en parle

Dessins : Fabien Perrucha



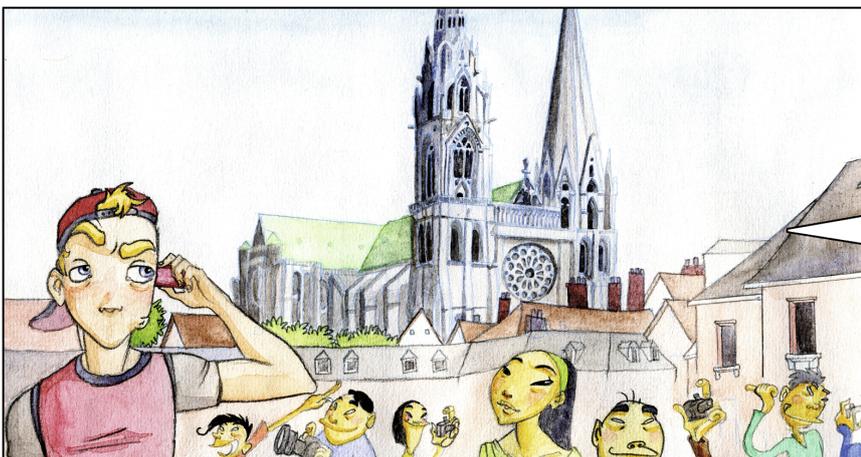
Les plages
sont magnifiques.
C'est calme
et dépaysant...



Le décor
est grandiose,
c'est impressionnant
et tellement
dépaysant...



Le cadre est irréal,
très différent
de chez nous et
vraiment dépaysant...



Et bien moi...
heu...c'est surtout
Dépaysant...

«Priorité à l'accueil et à la promotion de Chartres»



Joseph Fromont, qui fut chef d'entreprise et Président de l'UCIA, a été élu à la tête de l'Office de Tourisme. Objectifs.

Q : Vous avez été élu Président de l'E.P.I.C (Etablissement Public Industriel et Commercial) qui gère l'Office de Tourisme de Chartres. Votre réaction ?

R : Les Chartrains savent que l'Office de Tourisme continue à travailler normalement. Le seul changement concerne la nature de sa gestion administrative. Je veux remercier ceux qui m'ont élu, à commencer par le Maire de Chartres qui m'a fait confiance. Je veux saluer le travail des présidents successifs de l'Office, et je compte notamment beaucoup sur monsieur Jacques Loire, qui en a été le Président respecté, et qui a accepté de participer à notre Conseil d'Administration, parmi d'autres personnalités particulièrement qualifiées. Il faut que les Chartrains sachent que le tourisme, de par la loi, est une compétence de la Ville de Chartres. Celle-ci peut en déléguer l'exercice à une association, comme c'était le cas jusqu'à maintenant, ou donc un établissement industriel et commercial (E.P.I.C.).

Q : Il n'est pas inutile de rappeler les missions de l'Office ?

R : Ses missions sont dans nos statuts : assurer l'accueil et l'information des touristes, et la promotion de la ville de Chartres et de son image par le monde. Je n'oublie pas une dimension capitale, qui est de fédérer l'action de nos partenaires, et notamment des professionnels très actifs de l'industrie touristique chartraine.

Rappelons que l'animation de la ville est désormais confiée à l'association que préside notre ami Michel Brisson, qui organise notamment les Estivales de Chartres et la Fête de l'Eau et (voir p46).

Q : Quels sont vos objectifs immédiats ?

R : En ce début de saison touristique, conforter l'accueil de nos visiteurs qui se trouve au coin des rues Percheronne et de l'Étroit degré, et pour cela transférer l'essentiel des services de l'Office de Tourisme dans les locaux de la Maison du Saumon, rue de la Poissonnerie.

Dans cette bâtisse exceptionnelle, dont la Ville a repris l'usage, nous allons pouvoir accueillir les groupes de façon vraiment conviviale, donner à nos personnels l'espace qu'ils méritent, et organiser des réceptions et des manifestations qui renforceront encore l'attractivité de notre cité. Cela va prendre quelque temps, car nous allons réaménager et restaurer l'intérieur de cette maison que les Chartrains vont redécouvrir : c'est bien normal, car elle leur appartient.



Créé en 2002, le service presse de l'Office de Tourisme multiplie ses actions auprès des médias. Tout au long de l'année, il répond à de nombreuses demandes de journalistes français et étrangers, rédige et envoie des communiqués de presse valorisant notamment l'actualité événementielle chartraine, organise des visites en avant-première pour la presse locale ainsi que de nombreux accueils presse et interviews.

Presse nationale et internationale

A son bilan 2007, figurent 28 accueils presse pour 47 supports médias différents, nationaux et internationaux (Le Point, La Croix, Télévision Ukrainienne, National Geographic, Autoroute FM, Les Echos, France Info...).

Le service presse propose, en outre, une photothèque en ligne et collabore à différentes éditions, notamment des guides touristiques. Il prend en charge toutes les démarches préalables, nécessaires au bon travail des journalistes et des équipes de tournage.

Une minute sur France 2

L'Office a accueilli le 18 mars dernier l'équipe de production StreamPower, pour l'émission « L'Agenda du Week-end » de France 2, parrainée par les hôtels Ibis.

Nous vous invitons à vivre cette journée comme si vous y étiez.

10h00 : sur le pont !

Le service Presse est prêt pour réserver le meilleur accueil à l'équipe de tournage : pendant que l'une « peaufine » les pochettes gourmandes, l'autre règle les derniers détails techniques.

10h30 : panique à bord !

Le rédacteur en chef est arrivé mais pas de caméraman, ni de présentatrice à l'horizon. Et pour cause, ils sont bloqués sur le périphérique en raison d'un accident. Il faut donc rappeler Denis Picol, maître-verrier, pour revoir le programme et décaler la rencontre mais aussi « occuper » le « rédacteur » !

coulisses du service presse

11h30 : illico presto !

Ça y est l'équipe est enfin au complet. Nous les conduisons directement chez le maître-verrier. Sur la route, l'équipe profite d'un rayon de soleil pour filmer la superbe médiathèque.

11h45 : tournage de la séquence

Nous arrivons à l'atelier Picol : comme d'habitude, un accueil fort sympathique nous est réservé. Denis Picol se laisse prendre au jeu et présente, avec passion, son métier de maître-verrier. Tout est calé : la première séquence peut être tournée.

12h15 : Séquence interview

Entre deux averses, la pression monte. Nous retrouvons devant la cathédrale Corinne Foulquier, directeur de l'Office de Tourisme et Laurent Lhuillery, adjoint au maire chargé de l'animation de la ville, pour filmer l'interview et la présentation de Chartres en Lumières.

13h00 : pause studieuse

Pendant le déjeuner, dans un restaurant du quartier cathédrale, l'équipe fait le point sur le travail réalisé et sur ce qu'il reste à faire.

14h00 : ascension de la tour Nord

330 marches et un grand vent attendent l'équipe, toujours accompagnée du service presse. Des prises de vues sont réalisées depuis le haut de la Tour.

15h00 : changement de programme

Nous redescendons la tour et repartons devant le Portail Nord pour la prise de vue de la séquence de fin. Mais : trop de vent ! Le réalisateur décide de tourner cette séquence au niveau des Jardins de l'Evêché, mais pas tout suite, car il pleut de nouveau... !

15h15 : à la recherche du soleil

C'est donc parti pour un circuit en ville basse : le caméraman est à l'affût du moindre rayon de soleil, recherche vues surprenantes et atypiques. Nous passons tout en revue : les rues et ponts le long de la rivière, l'escalier de la Reine Berthe, les églises Saint-Pierre et Saint-Aignan, avant de remonter en ville haute pour les dernières prises de vues du centre-ville et des rues commerçantes.

16h15 : c'est dans la boîte

Il ne reste plus qu'à tourner la séquence de fin et là, surprise, le soleil revient peu à peu. Après plusieurs prises, c'est le clap de fin !

16h45 : « Happy end »

L'équipe, ravie du travail accompli, repart sur Paris.

Epilogue : une minute de diffusion en prime time sur France 2 consacrée au vitrail et à Chartres en Lumières, les 12 et 13 avril derniers.

L'Office de Tourisme tient à remercier tous

ses partenaires pour leur participation, qui contribuent ainsi au succès de chaque accueil et suscite l'enthousiasme et la satisfaction des journalistes lors de leur venue à Chartres.



L'équipe de tournage de France 2 avec Laurent Lhuillery, adjoint au maire et Corinne Foulquier, directrice de l'Office du Tourisme.

Vivement l'été !

Du 28 Juin au 26 Août, artistes et compagnies de spectacle prendront d'assaut les rues de la ville. Place au divertissement, à la musique et au rêve...

L'association ChartrEstivales organise, pour la première fois cette année, l'édition 2008 des « Soirées Estivales de Chartres », répondant ainsi à la proposition de l'Office de Tourisme, précédent organisateur, qui vient de changer de statut.

Grâce à elle, la Ville peut offrir aux touristes et aux Chartains un large choix de concerts, de représentations théâtrales, de spectacles en tout genre qui se dérouleront autour de la cathédrale, ainsi que sur les places et terrasses de cafés du centre-ville. « Les Soirées Estivales permettent de découvrir différents lieux de Chartres comme la cour de l'Hôtel Montescot et de donner également une audience aux compagnies locales. Ces manifestations sont subventionnées par la Municipalité, le Conseil général et des partenaires commerciaux (boutiques, restaurants, banques,...). Elles sont supervisées par les bénévoles de l'association pour la mise en place du matériel et les choix des spectacles » précise Michel Brisson, le président de ChartrEstivales.

500 spectateurs chaque soir

Lors de l'édition précédente, 300 à 500 spectateurs, chaque soir, ont assisté aux représentations.

L'éclectisme des artistes et des spectacles sélectionnés cette année devrait satisfaire un public encore plus large et plus nombreux : théâtre, spectacles pour petits et grands, conteurs, magiciens, Gospel, danses traditionnelles et folkloriques, etc.

La saison s'ouvrira avec « Les Echoués », un spectacle déambulatoire à 16h30, de la place de la cathédrale à celle des Epars, puis l'orchestre symphonique jouera à 21h à la cathédrale.

Comme à son habitude, la première semaine de juillet sera dédiée au Jazz, avec la « Semaine Jazz », pour laquelle Jean-Jacques Rulhman, musicien et professeur au CMD, a bien voulu endosser l'habit de conseiller artistique. Il a lui-même sélectionné les musiciens. La première semaine d'août sera, elle, consacrée à la chanson française.



L'équipe de ChartrEstivales : Gérard REGLE, Bruno DORET, Michel BRISSON et Gérard FAUCONNIER



Jean-Jacques RULHMAN.



L'orchestre symphonique de Chartres



«La Kermesse Américaine»

le 14 Juin



Ambiance « Far West » et Rodéo, les « Yankees » débarquent au stade des Bas-Bourgs !

Le 14 Juin de 14h à 23h, l'association « Chartres Country » propose de découvrir les mythes de la culture américaine lors de cette fête organisée pour la première fois en plein air. Différentes animations sont programmées : exposition de voitures américaines, concours de costumes western pour enfants, démonstration de Base-Ball, initiation à la danse country, un bal CD Line Dance (danse en ligne pour les spécialistes de danse Country), etc.

Gérard Simoncello, le président de la Fédération Française Country Line Dance et Alain Mangenot, le rédacteur de Dream West (magazine de Country en France) seront présents.

L'entrée est gratuite et vous apercevrez peut-être John Wayne ou Johnny Cash !!!

Au stade des Bas Bourgs.

Country Chartres donne des cours de country 4 fois par semaine au Forum de la Madeleine.

Renseignements :
www.country28.fr
www.countryfrance.fr
(site officiel français)

La Fête de la Musique

Samedi 21 juin

A partir de 19h, de nombreuses formations musicales feront battre le cœur de la ville et de ses quartiers. Tous les styles de musique, pour tous les goûts !

Une scène de la Ville se tiendra place des Epars mais les initiatives personnelles sont les bienvenues !

Renseignements
tél. 02 37 18 47 60.

La Fête du 14 juillet

Place des Epars,

un grand bal populaire le dimanche 13

possibilité de pique-niquer sur place.

A l'Hippodrome le lundi 14,

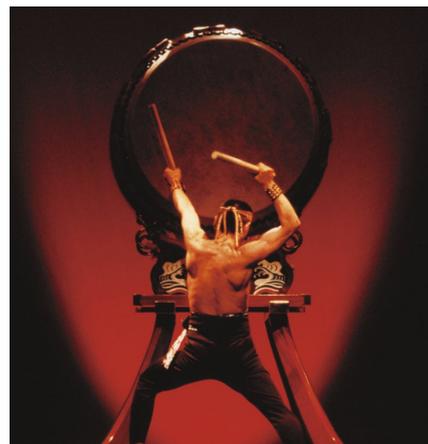
Vers 21h30

un concert de percussions avec l'ensemble de tambours japonais « Odéo Sukeroku Taiko».

Au Japon, on ne conçoit pas de festivités sans Taïko, ces tambours aux sonorités profondes.

L'ensemble Odeo Sukeroku va recréer, le temps d'un soir, l'ambiance des fêtes d'été japonaises qu'accompagne les danses rituelles. Emotifs s'abstenir !...

Au programme : pièces traditionnelles et adaptations de formes issues de différen-



tes régions du Japon, ainsi que des créations originales.

Vers 23h : feu d'artifice.

Renseignements
auprès du service Spectacles et Animations de la Ville,
tél. 02 37 18 47 60.

Vendredi 27 juin,
de 20h à 23h30

La Fête de l'Eau

L'association « Chartr'Estivales », lance la 9^è édition de la « Fête de l'Eau ». Elle aura lieu le vendredi 27 juin, de 20h à 23h30, le long des bords de l'Eure.

Depuis neuf ans, cet événement propose de nombreuses animations avec, pour décor, le patrimoine culturel et architectural chartain. Initialement créée par l'Office de Tourisme, cette fête est désormais organisée par l'association « Chart'estivales », présidée par Michel Brisson : « *Tous les ans, dès 20h ce jour-là, la basse ville vit au rythme des animations : jeux d'eau en tout genre, démonstrations nautiques, animations musicales et spectacles de rue. Cette année de nombreux restaurants riverains étendront leur terrasse. Au coucher du soleil, l'Eure s'illuminera de flambeaux brandis par des nageurs et des kayakistes des différents clubs nautiques du département. Une parade de percussions, partant du Parc Blondel pour rejoindre le square Nicot, accompagnera la descente aux flambeaux.* »

L'atelier « origami » en vedette

Un atelier d'« origami » intitulé « Crap'eau », animé par la Maison Pour Tous des Hauts de Chartres, permettra au public de fabriquer un crapaud qui pourra participer à un concours de saut en longueur. Une animation ludique qui émerveillera, à ne pas en douter, les petits et ravira les plus grands ! La Maison Pour Tous de Beaulieu, de son côté, proposera un concours de pêche à la truite, dans le Parc des Bords de l'Eure.

La liste complète des animations et leur localisation :

- Promenades en barques et pédalos : La Petite Venise.
- Démonstration d'aviron : face à la Petite Venise.
- Joutes gonflables : rue Pierre Mendès-France.
- Bain de mousse géant et démonstrations des Sapeurs-pompiers : rue du Frou.
- Chansons françaises avec la « Bande à Fernande » : rue de la Porte Morard.
- Chansons françaises avec Stéphane Maillot : Pont Taillard.
- Musique antillaise avec le groupe « Tropi Ka » : Pont Saint-Hilaire.
- Jazz avec le groupe « Uncle Bend » : Pont Bouju.
- Chansons des années 60-80 avec le groupe « Bloc'Not » : parking de la collégiale Saint-André.
- Music Club Academy avec l'école de musique D Sorand : Parc Blondel.
- Jeux d'eau avec le comité Saint-Pierre : rue de la Foulerie.
- Pêche aux canards pour les tout-petits : rue de la Foulerie et rue du Massacre.
- Joutes nautiques : rue de la Tannerie.
- Exposition d'œuvres d'art de l'association « Peinture et Réalités » : quai de la Gloriette.
- Bar à eau Véolia : passerelle des 3 Moulins.
- Ecole de danse Massaro : promenade de la Corroierie.
- Démonstration et course de canoé-kayak : promenade rue de la Corroierie.
- Atelier « Crap'eau » : impasse du Coin Cornu.
- Buvette : rue du Massacre.
- Démonstrations de chiens sauveteurs : pont du Massacre.
- Démonstrations de pêche : square Nicot.
- Concours de pêche à la truite : parc des Bords de l'Eure.



Renseignements tél. 06 89 10 60 71
ou 06 88 54 58 81.

chartrestivales@chartrestivales.com
www.chartrestivales.com



Du 1er juillet au 26 août, de 16h à 21h.

Participez au 2^e marché des arts

Pour la deuxième année consécutive, la Ville offre aux artistes l'occasion d'exposer place Billard. Sous cette halle aux airs de petit pavillon Baltard, peintres professionnels, peintres de rues, graveurs, céramistes, sculpteurs, photographes et associations, vont pouvoir profiter d'un cadre magique et donner toute la mesure de leur art. Situé non loin du Prieuré Saint Vincent, le Marché des Arts constitue une étape du « Chemin des Arts » qui guide les pas du promeneur jusqu'à la collégiale Saint André, et l'atelier d'artiste de la rue du Massacre, depuis le Musée des Beaux-Arts.

Les touristes, venus visiter le quartier historique, ne manqueront sûrement pas de s'arrêter devant les chevalets pour admirer les dessins avant de boire un café crème ! Et si la place Billard n'est pas encore la place du Tertre, il se pourrait bien quand même, qu'un jour on lui trouve comme un air de bohème !

**Pour participer
il suffit de s'inscrire auprès du Musée des Beaux-Arts.
Renseignements tél. 02 37 90 45 80.
Accès gratuit (entrée libre, stationnement gratuit).**



L'Apostrophe a 1 an !

Le 22 mai on a fêté, jour pour jour, le 1er anniversaire de la médiathèque. L'occasion de mettre en lumière l'activité d'un établissement devenu rapidement l'un des acteurs culturels incontournables du paysage local.

Désormais près de 21 500 usagers fréquentent le réseau des bibliothèques de Chartres et, pour l'essentiel, la médiathèque l'Apostrophe ; ils étaient moins de 12 000 il y a un an...

L'ancien et le nouveau réconciliés

Avec ses livres anciens, ses romans, ses revues, mais aussi ses CD, ses DVD et ses postes informatiques multimédia, la médiathèque constitue une illustration du mariage réussi entre patrimoine et modernité.

Installée dans l'ancien Hôtel des Postes de Chartres, construit par Raoul Brandon et réhabilité par l'architecte Paul Chemetov et « archi5 », elle offre 3500m² d'espaces pour le public.

Davantage de services et d'animations

La médiathèque propose un grand nombre de documents consultables ou empruntables, (voir l'encadré La médiathèque en chiffres). 43 agents travaillent de façon continue pour assurer un service de qualité et mettre en place des animations. Le travail quotidien de préparation des documents et des animations, moins visible, est tout aussi réel. A l'heure d'Internet, le site des bibliothèques de Chartres www.bm-chartres.fr permet de consulter le catalogue de la bibliothèque, les nouveautés, des infos pratiques, l'agenda culturel et, pour les abonnés, ses données personnelles « emprunteur ».



ZOOM SUR L'ESPACE PRESSE

Une vocation encyclopédique, un ancrage local

La médiathèque propose également des collections dans tous les domaines du savoir. Une vocation encyclopédique de la bibliothèque, héritage du Siècle des Lumières, compatible avec un fort ancrage local (acquisitions de documents précieux en rapport avec l'histoire locale ou des animations).

Un service public de la culture

La médiathèque est l'implantation au cœur de la Ville donne à la médiathèque un caractère central, ouvert sur la Cité, symbole de son ambition démocratique. Tout a été fait pour faciliter l'accès de tous à cet équipement. La médiathèque est ouverte 40 heures par semaine, du mardi au samedi, ce qui place Chartres dans le peloton de tête des bibliothèques publiques en matière d'amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire.

Tarifs d'adhésion annuelle :
3,60 € pour les Chartrains
11 € pour les non Chartrains ;
la gratuité est accordée aux moins de 18 ans, aux étudiants, aux demandeurs d'emploi. Ces tarifs très bas contribuent à rendre le lieu plus accessible.

La médiathèque en chiffres

Au 31/12 /2007 la médiathèque propose :

- . 45 000 livres en secteur Adultes
- . 33 000 livres et revues en secteur Jeunesse
- . 66 000 documents patrimoniaux (livres, cartes, plans, affiches)
- . 133 abonnements à des revues et quotidiens
- . 27 000 CD audio et vinyles
- . 4 350 DVD (fictions, documentaires, concerts)
- . 762 partitions.

- L'Espace Presse propose 8 quotidiens et 125 revues dont 23 revues locales couvrant de nombreux centres d'intérêt : sciences, informatique, droit, décoration, économie, arts, sports. A l'exception du dernier numéro, les revues sont empruntables.
- Certains journaux et revues sont conservés en réserves et peuvent être demandés auprès des bibliothécaires.
- La Médiathèque est également abonnée à « Pressens », un site en ligne de recherches sur 50 titres de la presse nationale et régionale. Ce site permet d'accéder aux archives et à l'intégralité des articles. La recherche peut se faire par titre ou par mot du texte sur une date précise ou une période donnée,
- Un télé-agrandisseur est à la disposition du public malvoyant pour lire la presse dans des conditions optimales.
- Les revues de la Documentation française (Problèmes économiques et sociaux, Regards sur l'actualité) proposent des dossiers pour mieux comprendre l'actualité politique, économique et sociale en France.
- Des revues nouvelles trouvent aussi leur place dans l'Espace presse : Philosophie magazine, Transfuge (spécialisé dans la littérature étrangère), Muze (magazine d'actualité culturelle).

Ils sont partenaires de la médiathèque :

le Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres (CMD), le Muséum, le Musée des Beaux-Arts, le service municipal d'archéologie, le service Jeunesse et Sports, l'Entracte, la DRAC Centre, l'Education nationale, la médiathèque de Lucé, la Bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir, le cinéma «Les Enfants du paradis», la Maison d'arrêt de Chartres et le SPIP 28, le CRIA 28, les bibliothécaires bénévoles des Hôpitaux de Chartre, Livre au Centre, l'association « Les Amis de la médiathèque », l'association «Vers le monde des entendants », la Société Archéologique d'Eure-et-Loir...

«Pari gagné !»

Avec ses 17 000 adhérents, soit 78% des usagers du réseau des bibliothèques, la nouvelle médiathèque « l'Apostrophe » peut s'enorgueillir d'avoir offert aux Chartrains l'accès à une culture moderne, multiforme et démocratique.

Isabelle Brochet, adjointe chargée de la culture et du patrimoine, revient sur ce succès.

Votre Ville : Un an après, vous êtes satisfaite ?

Isabelle Brochet : *Le succès dépasse nos espérances. Nous ne pensions pas doubler le nombre d'inscrits. Dès le début du projet, nous avons fait le pari de la centralité, en nous appuyant sur l'accessibilité du lieu grâce aux transports gratuits pour les jeunes, et à la proximité immédiate du parking. Nous voulions aussi que la médiathèque contribue à l'animation du centre-ville. Pari gagné !*

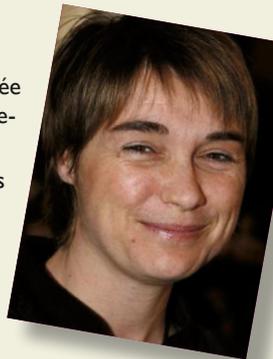
V/V : Comment avez-vous réussi à attirer tant de nouveaux lecteurs ?

I. B. : *Les nouveaux adhérents ne sont pas tous de nouveaux lecteurs. Les publics de la médiathèque sont aujourd'hui très différents. Ils trouvent là une nouvelle offre, très large, de manifestations culturelles. Expos, projections, concerts dans l'Auditorium, il se passe toujours quelque chose à l'Apostrophe ! La médiathèque est devenue un lieu de rencontres pour tous. Beaucoup de jeunes s'y rendent maintenant spontanément grâce à cette diversité de l'offre, et parce que les lieux conjuguent modernité et convivialité. Ils viennent parce qu'il s'y sentent bien. Tout simplement !*

V/V : Quels sont les objectifs des années à venir ?

I. B. : *Maintenir, voire augmenter encore le nombre d'adhésions, tout en continuant à élargir le profil des publics qui fréquentent l'Apostrophe. Et inscrire dans la durée notre mission de service public qui est celle de la sensibilisation des jeunes comme des moins jeunes aux médias à la lecture, à la connaissance en général.*

La bibliothèque de la Madeleine, quant à elle, remplit pleinement son rôle de bibliothèque de quartier.



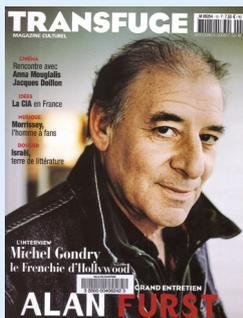
Les Magazines

Pour les adultes



Les revues de la Documentation Française

Problèmes politiques et sociaux, Problèmes économiques, La Documentation photographique, Regards sur l'actualité, Elles proposent des dossiers pour mieux comprendre l'actualité politique, économique et sociale en France et dans le monde. Les thèmes de ces dossiers sont répertoriés dans le catalogue des bibliothèques de Chartres pour compléter vos recherches par sujet ou par titre.



Transfuge

Paraît tous les 2 mois, il est spécialisé dans la littérature étrangère et propose régulièrement un grand entretien avec un auteur. Il garde une place à l'actualité des idées, du cinéma et de la musique.



Muze

Se présente comme un magazine culturel jeune et pose un autre regard sur les livres, les arts, la mode et les tendances de notre époque. Il paraît tous les 2 mois.



Philosophie magazine

Mensuel créé en mars 2006, s'intéresse aux philosophes et aux livres de philosophie. Une partie « Epoque » aborde des thèmes d'actualité tandis que la rubrique « Arts » fouille l'actualité culturelle.



Maison créamania

Le magazine mode des idées déco à réaliser. Tous les mois, des portraits d'artistes, de créateurs, la visite d'une maison-atelier, des projets à fabriquer soi-même, les nouveaux produits mis sur le marché, des idées livres et expos... Autant de pistes pour trouver l'inspiration.

Pour les plus jeunes



Tchô

Le mégazine de bandes dessinées. On peut retrouver tous les mois dans le « mégazine Tchô », Titeuf et tous ses amis : Francky Snow, Lou, Roghnarok, Captain Biceps... Tchô est le rendez-vous mensuel des amateurs d'humour avec toutes les vedettes de Glénat. A partir de 9 ans.



Cosinus

Créée en 1999, cette revue mensuelle a pour but de développer la curiosité des jeunes pour les mathématiques et les sciences (physique-chimie-astronomie-sciences de la terre et biologie) par des exemples concrets et des activités ludiques. Elle est conçue avec l'aide d'un comité scientifique et d'un conseil pédagogique composé d'enseignants. Les Editions Faton, spécialisées depuis plus de 30 ans dans la publication de revues culturelles et éducatives ont créé depuis 1994 trois autres revues destinées aux jeunes de 10 à 15 ans : Arkéo Junior, Le Petit Léonard, Virgule.

Promenade artistique

Exposition des œuvres de deux artistes locaux, un peintre : Moussa Tiba, un sculpteur : Didier Delpeux.



Moussa Tiba se proclame « citoyen du monde » ; né au Liban, il s'est installé à Chartres il y a 23 ans. Diplômé des Beaux Arts de Beyrouth, créateur de peintures contemporaines, il a exposé à Rome, Munich, Belfort, Sao Paulo... Il est très attaché à l'abstraction qui, pour lui, représente « le monde secret derrière les choses ». La plupart de ses œuvres laissent apparaître dans un ensemble de formes abstraites bizarres des nuances de couleur crues, fortes ou délicates. Ce peintre fugitif a dédié sa vie à la liberté ; la douleur qu'il ressent à la vue de toutes les destructions absurdes dans le monde joue souvent un rôle essentiel dans son oeuvre.

Didier Delpeux

Natif de Chartres, il a suivi une formation au musée des Beaux-Arts du Mans. Créateur d'œuvres éphémères, de décors, de « mécaniques » pour des scénographies de pièces de théâtre, il conçoit des sculptures qui ont été présentées dans diverses expositions d'art contemporain. Il donne aujourd'hui des cours de dessin et de sculptures dans le cadre d'une association chartreuse.

A propos de ses sculptures-machines, il dit : « la machine a toujours exercé sur moi une grande attirance ; c'est donc tout naturellement qu'elle se retrouve au centre de ma création servant de médium à mon travail. Je remplace l'utilité physique de la machine par un intérêt plus spirituel. Il y a également dans la machine une notion d'expérimentation qui m'est très précieuse ».

Conférence / Table ronde « L'art abstrait de Moussa Tiba »

Le jeudi 3 juillet, Médiathèque l'Apostrophe à 17 heures. Daniel-Henri Pageaux, professeur à la Sorbonne, Sobbi Habchi, chercheur au CNRS, Yves Bastide, journaliste et critique d'art et Jean Pierre Nollet, photographe et journaliste analysent et commentent l'œuvre du peintre.



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES





On a beaucoup tourné à Chartres !

La ville de Chartres est toujours très sollicitée pour les tournages. Une télévision américaine est venue de San Antonio (Texas) pour un documentaire sur Nostradamus, puis « le Jour du Seigneur », dans le cadre des émissions religieuses diffusées le dimanche matin sur France2. Sa diffusion est prévue le 24 août à 10h30. Une équipe russe a investi les jardins de l'Evêché, le 15 mai dernier. Comme personne ne parlait français, et que mon russe est très limité (!), je n'ai pas pu en savoir plus !... Au Festival de Cannes, le film « Versailles » de Pierre Schoeller, tourné en partie à Chartres avec Guillaume Depardieu, concourt pour la caméra d'or dans la catégorie « Un certain regard ». Il sortira le 13 août. Une avant-première est prévue au cinéma « Les Enfants du Paradis » au mois de juillet.

Albert Blanchard

Au Théâtre Portail Sud

En attendant septembre



« Les Monologues du Pénis »

De Carlos Goncalves.
Avec Claude Jan, Carlos Goncalves, Benoît Dorémus.

Judi 12, 19, vendredi 13, 20, samedi 14, 21 juin à 21h30 ; dimanche 15, 22 juin à 20h.

Ils ont voulu répondre avec énergie aux célèbres « Monologues du Vagin » de Eve Ensler. Trois amis d'enfance, deviennent tour à tour enfant, adolescent, adulte ou vieillard. Trois personnages, à la fois différents et complémentaires dévoilent avec sincérité et humour les bonheurs et vicissitudes du genre masculin. Les trois comédiens font sauter quelques vieux tabous, sans vulgarité. Quand la drôlerie se mêle au pathétique, l'humour à l'amour...



« Fidèle, Infidèle »

De Carlos Goncalves.
Avec Rebecca Azan et Carlos Goncalves.

Judi 12, 19, vendredi 13, 20, samedi 14, 21 juin à 19h45 ; dimanche 15, 22 juin à 16h.

Il l'a trompée, elle ne va pas le louper ! ou les déboires d'un couple traité avec un humour décapant. Carlos Goncalves a l'art de taper dans le mille ! Et toujours avec beaucoup d'énergie.

Théâtre Portail Sud
8 Cloître Notre-Dame,
tél. 02 37 36 33 06.
info@theatreportailsud.com
www.theatreportailsud.com

Au Théâtre du Seuil

Fête des ateliers

du lundi 9 au samedi 15 juin

renseignement:
tél. 02 37 36 89 30.
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
www.theatreduseuil.com



Déjà les inscriptions 2008/2009

La Fête des Ateliers de l'école de théâtre aura lieu vendredi 13 juin de 18h30 à 22h et samedi 14 juin de 14h30 à 18h.

De plus, la compagnie du Théâtre en Pièces est en préparation de sa prochaine création : «Electre» de Sophocle mise en scène par Emmanuel Ray.

Ce spectacle sera joué à la rentrée au Séminaire des Barbelés (CM 101) à Chartres. Aussi, le TEP souhaite-t-il organiser dès maintenant la rentrée 2008/2009 de son école de théâtre.

Il propose 5 ateliers de théâtre, animés par des comédiens professionnels : Emmanuel Ray, Antoine Marneur, Mélanie Pichot, Pascale Fournier et soutenus par différents intervenants extérieurs dont notamment Mathieu Genet, François Cornu, Karim Hammiche, Claire Delaporte.

Lundi – 20h/23h : atelier adultes (animé par Antoine Marneur), (tarif : 270€/an).

Mardi – 20h/23h – atelier adultes (animé par Emmanuel Ray), (tarif : 270€/an).

Mercredi – 14h/16h – enfants 7/11 ans (tarif : 185 €/an).

Mercredi – 16h/18h30 – ados 11/14 ans (tarif : 200 €/an).

Mercredi – 18h30/21h30 – ados 14/18 ans (tarif : 270 €/an).

Le Théâtre en Pièces impose une réelle exigence de travail à ses élèves. La rigueur, l'engagement personnel et la disponibilité sont demandés aux élèves, quel que soit leur âge.

Les élèves de l'école bénéficient de la gratuité pour les spectacles (une place par spectacle) présentés au Théâtre de Poche.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes



Emmanuel Ray anime un des ateliers adulte

Pour recevoir un bulletin d'inscription, nous contacter au 02 37 33 02 10 ou faire la demande par mail au : theatre-en-pieces@wanadoo.fr www.tep28.com

«Joue le jeu. Menace le travail encore plus. Ne sois pas le personnage principal. Cherche la confrontation. Mais n'aie pas d'intention. Evite les arrières-pensées. Ne tais rien ? Sois doux et fort. Soit malin, intervins et méprise la victoire. N'observe pas, n'examine pas mais reste prêt pour les signes, vigilant. Sois ébranlable. Montre tes yeux, entraîne les autres dans ce qui est profond, prends soin de l'espace et considère chacun dans son image. Ne décide qu'enthousiasmé. Echoue avec tranquillité. Surtout aie le temps et fais des détours. Laisse-toi distraire. Mets toi pour ainsi dire en congé. Ne néglige la voix d'aucun arbre, d'aucune eau. Entre où tu as envie et accorde-toi le soleil. Oublie ta famille, donne des forces aux inconnus, penche-toi sur les détails, pars où il n'y a personne, fous-toi du drame et du destin, dédaigne le malheur, apaise le conflit de ton rire. Mets-toi dans tes couleurs, sois ton droit, et que le bruit des feuilles devienne doux. Passe par les villages, je te suis ...»

Peter Handke – « Par les Villages »

« La Machine » se lance !

Pour fêter son 10^è anniversaire l'association culturelle « La Machine » se jette à l'eau !

Elle montera pour la première fois sur la scène de la salle Doussineau. Une audace suscitée par un soudain succès de fréquentation : « L'effectif des élèves des cours de chant a doublé cette année, grâce au succès du spectacle que nous avons donné l'an dernier à la MJC de Rechèvres. Nous avons aujourd'hui 32 élèves réguliers. » explique Lola, responsable de l'association. « Nous sommes motivés pour affronter une grande salle de spectacles, même si nous connaissons un peu de stress ! » Basée à la Maison des Jeunes et de la Culture de Rechèvres, la Machine s'est vue confier, l'hiver dernier, les clés des locaux par la Mairie de Chartres. Une aubaine pour cette association qui désormais peut donner des

cours de musique, de chants, monter des spectacles et faire fonctionner sa structure en toute quiétude.

Au programme :

Vendredi 13 juin à 20h30

1^{ère} partie : atelier percussions de Victor Lima.

Samedi 14 juin à 20h30

1^{ère} partie : atelier « Théâtre en herbe » d'Elodie Denis avec les élèves d'Unverre.

Dimanche 15 juin à 16h30

1^{ère} partie : atelier « Théâtre en herbe » d'Elodie Denis avec les élèves de Lèves

Vendredi, samedi et dimanche, 2^e partie :

« Un jour dans un bar », musiques actuelles et chansons de l'atelier chant de La Machine.

Mise en scène : Guillaume Michel.



Renseignements et réservations
tél. 02 37 36 54 71.
8€ adultes, 4€ moins de 12 ans.
Bar sur place.

Conservatoire de Musique et de Danse

Così Fan Tutte

Une conjoncture exceptionnelle a permis de réunir 6 solistes parmi les élèves de la classe de chant du conservatoire d'Anne Copey. Accompagnés par l'orchestre de Louis-Vincent Bruère, ils chanteront de très larges extraits de l'opéra « Così fan tutte » de Mozart.

L'argument de « Così » peut se résumer en quelques phrases : à la suite d'un pari stupide, deux amis cherchent à séduire la fiancée de l'autre. La conquête réussit, le pari est perdu, mais à la fin de la pièce, les deux couples

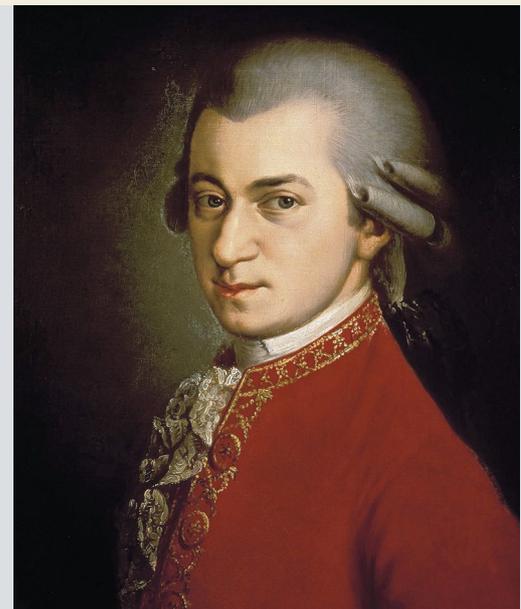
initiaux se reforment. Les jeux amoureux étaient dans l'air du temps en cette fin du XVIII^e siècle. Mozart emprunte à Goethe, Goldoni, Laclôs, Marivaux mais aussi à des compositeurs de son temps tels qu'Anfossi et, plus connu de nous, son rival Salieri. Cette œuvre de 1790 fait partie de la célèbre trilogie réalisée en collaboration avec le librettiste Da Ponte, les Noces de Figaro 1786 et Don Juan 1787. L'intrigue est plus simple et le nombre des protagonistes limités à six. C'est une comédie artificielle dont la particularité remarquable réside dans les ensembles abondants duos, trios, quintettes et sextet donnant une exceptionnelle profondeur musicale à cet opéra.

Le Conservatoire attend un public très nombreux pour ce concert inhabituel de ses élèves. Peut être une suite sera-t-elle donnée la saison prochaine ?...

Vendredi 27 juin à 20 h 30.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Avec l'Orchestre symphonique du Conservatoire, sous la Direction de Louis-Vincent Bruère.



Distribution :

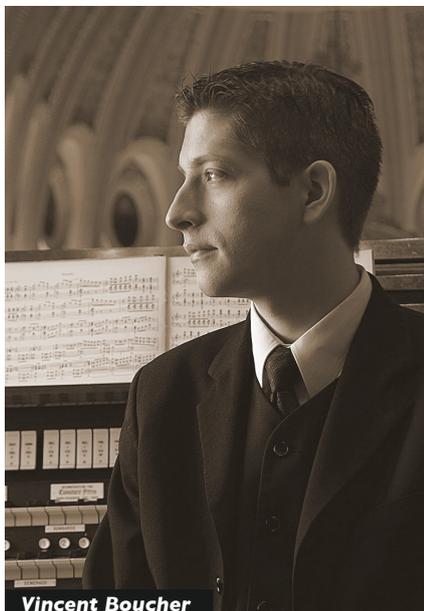
Fiordiligi : Frédérique Lafon
 Dorabella : Valérie Vitou
 Despina : Myriam Smorenburg
 Guglielmo : Pierre-Olivier Frehling
 Ferrando : Pierre Amy
 Don Alfonso : Quentin Malinas.
 Entrée Libre.

Renseignements tél. 02 37 84 04 70.

L'été de l'orgue

Devenu le rendez-vous incontournable de l'été, le festival international d'orgue qui se déroule dans le cadre prestigieux de la cathédrale, conquiert chaque année un public de plus en plus nombreux.

Mélomanes, touristes, ou simples amateurs d'émotion musicale, plus de 300 000 auditeurs viennent fidèlement assister aux concerts. Le festival, qui a été créé en 1975, propose cette année 9 concerts, au rythme d'un par dimanche, du 6 juillet au 31 août. Les organistes invités représentent la fine fleur de l'orgue internationale. Quatre d'entre eux viennent de pays étrangers (Canada, Pays-Bas, Allemagne, Russie). Ils sont pour la plupart professeurs dans des conservatoires de grande renommée ou titulaires de grandes orgues et mènent parallèlement des carrières de concertiste international. Le concert inaugural, « Hommage à Messian », aura lieu le dimanche 6 juillet à 16h30. Il sera donné par Vincent Boucher, organiste canadien. (Entrée libre).



Vincent Boucher

Le programme complet :

6 juillet : Vincent Boucher (Canada). De Grigny, Buxtehude, Bach, Messian, Tournemire.

13 juillet : Jean-Pierre Leguay (organiste co-titulaire des grandes orgues de N-D de Paris) Bach, Brahms, Barie, Messian, Leguay.

20 juillet: Aude Heurtematte (organiste de Saint-Gervais). Bach, Mendelssohn, Liszt, Messian, Tournemire.

27 juillet: Klemens Schnorr (organiste de la cathédrale de Fribourg, Allemagne). Haendel, Bach, Messian, Mozart, Reger.

3 août : Pascale Rouet (co-titulaire de l'orgue Formentelli de l'abbatiale de Mouzon). Bach, Messiaen, Bruhns, Leguay, Bartok.

10 août : Patrick Delabre (organiste titulaire de N-D de Chartres). Franck, Vierne, Messiaen, Bach, Delabre.

17 août : Jolanda Zwoferink (organiste titulaire de Rotterdam). Keijzer, Bach, Messiaen.

24 août : Salva Chevliakov (organiste titulaire de Saint Léon de Paris). Vierne, Franck, Messiaen, Moller, Mouchel, Gigout.

31 août : Jean-Pierre Lecaudey (organiste titulaire de Grandes Orgues de Saint-Rémy de Provence). Bach, Liszt, Messiaen, Duruflé.

Renseignements :
Association des Grandes Orgues de Chartres
22 Cloître Notre Dame,
28000 Chartres.
Tél 02 37 36 67 48.
orgues.chartres@free.fr
http://orgues.chartres.free.fr

Le coin des philatélistes

Monter une collection pointue et inédite sur sa ville demande des connaissances, bien sûr, mais aussi parfois un brin de chance. Un exemple illustré ce mois-ci.

En 1955, le 17 janvier très exactement, les services postaux néerlandais émettent un timbre pour rendre hommage à une célébrité du pays. Plus précisément, c'est un graphiste et imprimeur qui est à l'honneur dans ce numéro 1496. On commémore le cinquantième anniversaire de la disparition de Hendrick Nicolaas Werkman (1892-1945). Pour aider le collectionneur, le catalogue veut préciser le sujet illustré par le timbre : on y lit un laconique « éléments de prière » ! Rien ne prédisposait donc cette valeur à être un jour présentée dans « Votre Ville »...

Et pourtant, les bribes de texte doivent interpeller le chartrain, avant peut-être le philatéliste. Il s'agit en effet du début de la « Prière pour nous autres charnels » de Charles Péguy. « Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle ».



Cercle Philatélique Chartrain.
Jean-Francis Ressort.

Jeane Manson tête d'affiche

Jeane Manson sera la marraine du 7^e Festival International de Gospel et Negro Spiritual de Chartres qui se déroulera Les 14, 27, 28, 29 juin et 5 juillet, Elle donnera un concert exceptionnel le samedi 28 juin à la collégiale Saint André.

Pour célébrer le 7^e festival international de Gospel et Negro Spiritual de Chartres, événement majeur d'un été musical, créé en 2002 à l'initiative de Cyprian Josson, les plus belles voix du gospel résonneront lors de 6 concerts prévus sur 3 sites : l'Hôpital du Coudray, la Collégiale Saint André et le Théâtre de Chartres. Jeane Manson sera la marraine de ce festival. En 2000, la chanteuse a commencé à se produire avec un groupe de Gospel «Le Broadway's Gospel Group» avec qui elle a enregistré un album en 2001.

Découvrir l'âme bulgare

«Stekfa Bulgare Gospel» fera découvrir l'âme bulgare à travers le chant et donnera à explorer la musicalité, les sons et les modes du folklore bulgare riche en rythmes, mélodies et émotions. On pourra découvrir, ou redécouvrir, «Soul Voices Spirituals Traditional Songs» qui anime mariages, baptêmes et concerts de gospel. Présents bien sûr, Cyprian Josson et son groupe «The Freedom Gospel Singers», délivrant partout où ils passent un message d'espoir, de paix, d'amitié et de joie. Se produira également Blackberry'n and Mr Boo-Hoo. Leur musique inspirée du blues et du folk transporte le public du Texas au



Cyprian Josson and The Freedom gospel Singers.

Mississippi, en passant par la Louisiane. La chorale «Archange Gospel», accompagnée d'une pianiste professionnelle fera connaître ses 30 voix réparties en 4 pupitres : soprano, alto, ténor et basse.

Le programme :

- **A l'hôpital du Coudray**
Samedi 14 juin 14h: concert gratuit réservé aux malades et au personnel de l'hôpital : Cyprian Josson and The Freedom gospel Singers.
- **A la collégiale Saint André**
Samedi 28 juin 20h30: Jeane Manson and The Broadway Gospel (20 choristes).
Dimanche 29 juin:
17h: Stekfa Bulgare Gospel.
17h30: Soul Voices Spirituals Traditional Songs.
20h30: Cyprian Josson and The Freedom Gospel Singers.
- **Au théâtre de Chartres**
Samedi 5 juillet 20h30:
1^e partie: Blues avec Blackberry'n and Mr Boo-Hoo ; Gospel River.
2^e partie: Gospel et Negro Spirituals avec «Archange Gospel».

Autour du festival

Du 15 au 27 juin à l'Hôpital du Coudray et le vendredi 27 juin à partir de 20h à la collégiale Saint André : projection du film «Les festivals de Gospels à Chartres depuis 2002» par l'A.V.A.D.E.L. (Association des Vidéastes Amateurs d'Eure-et-Loir). Entrée gratuite. Exposition sur la musique noire américaine.

Les organisateurs proposent un Pass-festival au prix de 26€.

Réservations : Office de Tourisme de Chartres : 02 37 18 26 26 ; Fnac, Carrefour, Géant, 0 892 68 36 22 www.fnac.com AGNSCC Tél. 06 64 16 02 89 / 02 37 36 82 49 ou www.gospelchartresfestival.com

Voyage autour du monde

L'association des Samedis Musicaux propose 5 concerts avec la venue de Katia Guerreiro, l'une des voix montantes du Fado et un opéra baroque. Le prochain concert aura lieu le 19 juin à la collégiale St André.

La programmation 2008 des Samedis Musicaux ravira plus d'un mélomane. Après une soirée le 26 avril dernier, à la collégiale Saint André, avec la pianiste Xenia Maliarévitch et la violoncelliste Clara Zaoui, la collégiale accueillera de nouveau un concert le jeudi 19 juin à 20h30. A la clarinette, Michel Bienaimé, directeur du Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres, accompagné par la soprano Laurence Adjé-Deschamps et le pianiste Philippe Marty. Voyage autour du monde garanti !

Guérir les âmes

Guy Leuvrey, président de l'association des Samedis Musicaux annonce fièrement la venue de Katia Guerreiro, l'une des chanteuses de Fado les plus réputées du Portugal, le 11 octobre à Chartreexpo : «*Femme médecin urgentiste et musicienne, Katia Guerreiro est une chanteuse de fado hors norme. Une voix virile, volontaire, légèrement éraflée*». L'artiste révèle une sensibilité certaine : «*Je chante le fado pour guérir les âmes, mais je reste médecin pour soigner la souffrance des hommes*». Elle sera entourée de Paulo Valentim Almeida, João Veiga et Rodrigo Serrao, à la guitare. Un spectacle coproduit avec «Les Amis des Journées Lyriques de Chartres et d'Eure-et-Loir».

Cinq instrumentistes, «Les Bons Becs», investiront l'Espace Soutine à Lèves en novembre avec une comédie musicale pleine d'humour et de fantaisie, «En voyage de notes», créée sous la direction de Caroline Loeb.

Le pianiste Jean-François Zygel, attendu en décembre à la Chambre de Commerce et d'Industrie, accompagnera les lauréats musiciens de la Fondation d'entreprise Banque

Populaire. Cet habitué des ondes a créé en 2006 pour France 2 et Mezzo une série d'émissions «La Boîte à musique» consacrée aux grands compositeurs.

Pour clôturer l'année en beauté, un opéra baroque «Les cauchemars d'Arlequin» sera présenté en décembre au théâtre de Chartres, en partenariat avec la Ville de Chartres.

Le programme détaillé:

Jeudi 19 juin 20h30, collégiale Saint André : Voyage autour du monde avec Michel Bienaimé, clarinettiste, Laurence Adjé-Deschamps, soprano et Philippe Marty, pianiste. Tarif 20 euros, réduit 15 euros.

Samedi 11 octobre 20h30, salle Ravenne de Chartreexpo : Katia Guerreiro (fado), Paulo Valentim Almeida (guitare portugaise), João Veiga (guitare classique) et Rodrigo Serrao (contrebasse, basse acoustique). Tarif 25 euros ; souscripteurs, jeunes 20 euros.

En novembre (date à préciser), Espace Soutine à Lèves : comédie musicale des «Bons Becs» : Yves Jeanne, clarinette basse, Florent Héau, clarinette, Bruno Despuillères, percussions-batterie, Francis Prost, cor de basset et Eric Baret, clarinette. Tarif 16 euros ; souscripteurs, jeunes 10 euros.

En décembre (date à préciser), à la Chambre de Commerce et d'Industrie : Jean-François Zygel, pianiste-compositeur avec les lauréats musiciens de la Fondation d'Entreprise Banque Populaire. Tarif 20 euros ; réduit 15 euros.

En décembre (date à préciser), au théâtre de Chartres : en partenariat avec la Ville de Chartres, opéra baroque «Les cauchemars d'Arlequin».

Réservations : L'Asne qui Vielle, 10 rue Notre Dame, tél. 02 37 21 39 46.

Pour le concert du 11 octobre de Katia Guerreiro, réservations aussi à l'Office de Tourisme, tél. 02 37 18 26 26.



De haut en bas : Laurence Adjé-Deschamps, soprano et Michel Bienaimé, clarinettiste et Philippe Marty, pianiste.

A la collégiale Saint André du 15 juin au 15 septembre

Ni tachiste, ni calligraphique, la peinture des contemporains « nuagistes » est d'ordre poétique. Certains d'entre eux l'avouent volontiers : la nature réelle ne les intéresse pas. Ils s'attachent plutôt à la nature psychique. Le paysage qu'ils traitent de façon abstraite relève davantage du paysage mental révélé par une peinture légère, discrète et lumineuse.

Pour Isabelle Brochet, adjointe à la culture et au patrimoine, « c'est la première rétrospective d'envergure nationale de ce mouvement moderne. Un courant actuel remet ces peintres au goût du jour. »

Sur les cimaises de la collégiale on pourra découvrir des œuvres de Nasser Assar, Frédéric Benrath, Olivier Debré, Manuel Duqué, René Duvillier, Claude Georges, Pierre Graziani, René Laubies, Fernando Lerin, Marcelle Loubchanski, Jean Messagier, Henri Michaux, Léon Zack.

Renseignements tél. 02 37 90 45 80.

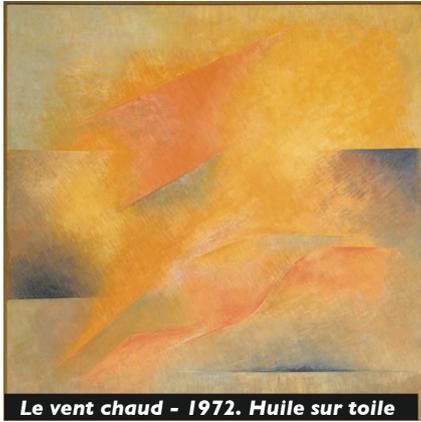
Une rétrospective des «Nuagistes»

Frédéric BENRATH, « Exploration de l'air », 1967
Huile sur toile 145 X 114 cm

Sur le Chemin des Arts, au Prieuré Saint Vincent

Roger Calixte Poupard

Exposition de peintures



Le vent chaud - 1972. Huile sur toile

Du 11 juillet au 10 août.

Voilà une exposition qui donne l'occasion de découvrir une œuvre contemporaine injustement méconnue. Roger Calixte Poupard a composé dans son atelier, près de Melun, des tableaux hauts en couleurs, nourris de ses propres réflexions sur la condition humaine.

Intense, interrogative, pure bien que peut-être un peu mystérieuse, son œuvre traduit une forte densité spirituelle. Les toiles sont immenses. Les thèmes parfois mystiques. La peinture, elle, est rayonnante et pleine d'espoir.

www.rcpoupard.com



Coca Froes-David

Exposition de peintures

Du 22 août au 21 septembre.

Ouvert samedi et dimanche de 15h à 19h.

Pour Celestino Froes David d'Evora : « Le paysage est l'élément de cette peinture et l'attention à ce qui nous est extérieur nous accompagne très souvent d'une façon distraite et peu attentive. C'est cette attention et ce soin qu'il nous faut souligner ici, liés à des techniques différenciées, productrices d'objets esthétiques qui défient l'imagination.

L'extérieur fait appel à l'intérieur, fait appel à notre compréhension et à son libre jeu avec l'imagination, comme le dit Kant. Le plaisir qui en découle est toujours subjectif, mais il peut être partagé et nous désirons cette communauté de sentiments. »

Le 29 juin 9^e Marché des Potiers

La commune libre du village Saint Brice organise le 9^e marché des potiers, le dimanche 29 juin.

Entre les coteaux de Saint Brice et la promenade des bords de l'Eure, le clos des Trois Ponts accueillera, dans un cadre champêtre, une trentaine d'artisans : potiers, céramistes, faïenciers et maître verrier, d'Eure-et-Loir et des régions proches.

Les visiteurs pourront découvrir toutes formes de création, réalisées selon des techniques différentes. Chacun pourra apprécier l'éventail de la diversité qu'offrent

les arts du feu et acquérir, sans modération, des pièces originales, souvent uniques.

Alain Brémand, créateur d'orfèvres (étain) sera l'invité d'honneur.

Toute la journée, les enfants, adolescents et adultes pourront s'initier au travail de la terre avec l'aide de l'atelier poterie du Centre Social de Rechèvres-Les Bas Menus.

Venez visiter cette exposition-vente et laissez-vous séduire par l'une des œuvres créées par des artisans de qualité !

Le dimanche 29 juin de 10h à 19h au clos des Trois Ponts, rue Saint Brice. Entrée : 2 euros - à partir de 16 ans.

Renseignements : commune libre du village Saint Brice, 2 rue Georges Brassens. Tél. 02 37 25 69 06 ou comunelibre.st-brice@wanadoo.fr



céramique de Romuald France

Du 21 juin au 28 septembre, Embarquez pour «Les Marquises» !

*Une exposition
exceptionnelle au
Musée des Beaux-Arts,
En association avec le
Musée du quai Branly*

Le Musée des Beaux-Arts abrite de formidables collections océaniques rassemblées par Louis-Joseph Bouge, gouverneur des établissements français d'Océanie au début du XX^e siècle, et auteur d'une grammaire tahitienne. Son intérêt pour les cultures autochtones l'a amené à réunir, dès le début du siècle, des objets de Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides, de Wallis et Futuna et, plus particulièrement entre les deux guerres, de Tahiti. Des objets achetés chez des collectionneurs parisiens ont largement complété le fonds Bouge que le Musée des Beaux-Arts a voulu mettre en valeur et offrir au public à travers une exceptionnelle exposition temporaire.

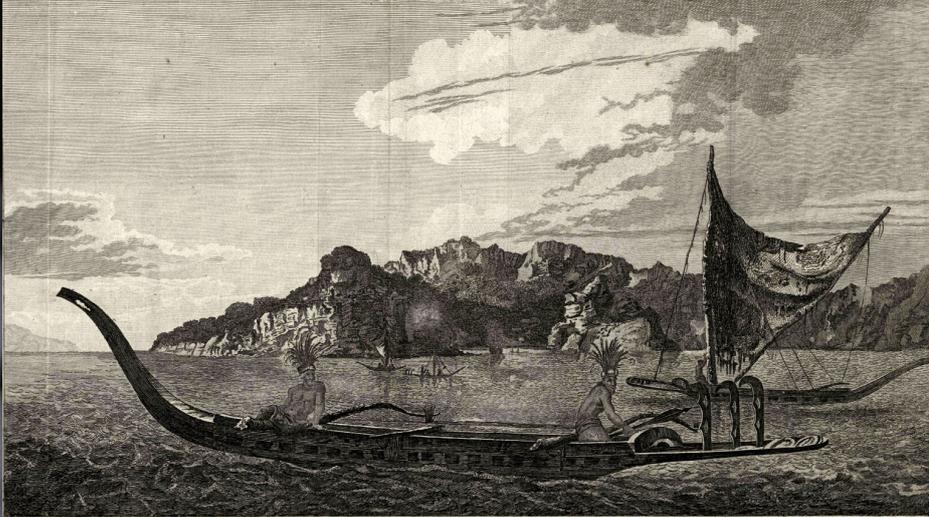
« Pour cette exposition, nous avons fait appel au musée du quai Branly (musée des Arts Premiers). Nous voulons développer les partenariats avec les grands musées nationaux » précise Isabelle Brochet, adjointe chargée de la culture et du patrimoine. Le musée de Tahiti a lui aussi répondu favorablement.

De grands collectionneurs privés français et étrangers ont également accepté de dévoiler leurs trésors. « Cette exposition est unique. En effet, de nombreux objets appartenant à des collections privées n'avaient encore jamais été exposés. »

Objets de parure, objets emblématiques, objets de la vie quotidienne, estampes, dessins originaux, et livres composent cette collection qui donnera au public la pleine mesure de l'importance des civilisations d'Outre-Mer dans notre culture et notre histoire.

**Musée des Beaux-Arts, cloître
Notre-Dame.
Renseignements tél. 02 37 90 45 80.**





VUE DE LA BAYE DE LA RESOLUTION DANS L'ISLE DES MARQUISES.



Permanences de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir

La permanence de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL) se tiendra à l'hôpital Louis Pasteur du Coudray, service du docteur Levecq au 5ème étage, les mardis 3 juin et 2 septembre de 14h à 16h ; à l'espace santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, rue du Docteur Haye à Chartres, les mardis 2 septembre et 4 novembre de 10h à 12h.

Renseignements : André Boireau
au 02 37 31 49 34 E mail : adel.diabete@wanadoo.fr

Diabète 28

Information et entraide. Permanences aux abbayes de Saint Brice (salle D5), jeudi 26 juin, jeudi 25 septembre, de 14h30 à 16h30. Diabète 28, 4b rue de la Brèche.

Renseignements
tél : 02 37 20 08 42.

SOS Mucoviscidose

La mucoviscidose est une maladie encore incurable mais non contagieuse. L'association SOS Mucoviscidose apporte une aide morale aux malades et à leur famille ainsi qu'une aide sociale. Elle est autorisée à recevoir des dons et des legs déductibles fiscalement. Elle recherche des bénévoles et des correspondants locaux.

Renseignements :
SOS Mucoviscidose,
tél. 01 64 63 15 04.
e-mail : sosmuco@wanadoo.fr
www.sosmucoviscidose.asso.fr

Pour arrêter de fumer

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Le samedi 7 juin, mardi 1er juillet. RST 28, Hôtel-Dieu, 34 rue du Dr Maunoury.

Renseignements et inscriptions
RST 28, tél 02 37 30 31 05.



Dépistage des cancers.

La mammographie est prise en charge tous les deux ans par l'Assurance Maladie pour les femmes de 50 à 74 ans.

Renseignements ADOC 28,
tél 02 37 31 32 66.

Avez-vous un sérieux problème d'alcool dans votre entourage ?

Le groupe AL-ANON de Chartres est une association d'entraide destinée aux parents, aux enfants, aux conjoints ou aux amis de personnes malades alcooliques.

Réunions tout les samedis à 16h45 au 22/24 avenue d'Aligre à Chartres.

Renseignements :
02.37.99.63.55 / 02.37.28.69.06 ou sur internet :
<http://assoc.wanadoo.fr/al-anon.alateen.france/>



Vie Libre

Pour ne pas rester seul face à un problème d'alcool.

Réunions à la MPT de Bel Air, 4 allée du Berry, tous les 1ers samedis du mois, de 9h à 11h, tous les 3es vendredis du mois, de 20h30 à 22h.

Permanences à la CPAM, 11 rue du Dr André Haye,
Tél. 02 37 20 44 89 ou
espace.santé@cpam-chartres.cnamstsfr
Permanences Vie Libre tous les 2es jeudi et tous les 4es vendredis du mois de 10h à 12h.

Renseignements
tél. 02 37 35 65 12 ou
bonamypas@yahoo.fr

Loto pour la Ligue

L'association de la Ligue Contre le Cancer organise un Loto à la salle polyvalente espace Jean Moulin de Champhol, le vendredi 23 juin, à 20h30 (ouverture des portes à partir de 19h).

Lots : 1 téléviseur LCD, 1 home cinéma, 1 GPS, 1 nettoyeur haute pression et de très nombreux autres lots.

Allo info familles.

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

Permanences du Conseil Conjugal et Familial

La fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir organise les 1er vendredis et 3es samedis de chaque mois une permanence de Conseil Conjugal et Familial, assurée par Adeline de Wilde, professionnelle de l'écoute et de l'accompagnement soumise au secret professionnel. Espace de réflexion, d'information et d'orientation. Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous, contacter Familles Rurales

tél 02 37 34 59 94.
www.famillesrurales.org/eure-et-loir

Permanences AFVAC 28

L'association des familles de Victimes des Accidents de la Circulation assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois, aux abbayes de Saint Brice, salle B1. Gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Renseignements
tél. 02 37 36 04 04.

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'association UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) d'Eure-et-Loir peut vous aider.

Renseignements
tél. 02 37 30 77 80.

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale,...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000m². Aménagé, il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide, et une tente de 120 m².

Renseignements
tél. 02 37 34 05 13
ou 06 76 59 41 88.

La FNATH

L'Association des accidentés de la vie vous renseigne aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue St Martin au Val ou par
tél: 02 37 91 04 27.

Permanences de l'écrivain public

Au Point Accès au Droit, le lundi de 10h30 à 12h (tél 02 37 21 80 80).

A la MPT de la Madeleine, le lundi de 9h à 10h30, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (tél 02 37 88 45 04).

A la MPT de Beaulieu, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30 (tél 02 37 28 58 66)?.

Renseignements: Ass Forum de la Madeleine tél 02 37 88 45 04 ou 06 77 96 51 21.

Aide et Action

Pour la défense du droit à l'éducation pour tous dans tous les pays, réunion le 1er samedi de chaque mois à 14h. Renseignements, discussions, parrainages A l'Auberge de Jeunesse, 23 rue Neigre à Chartres.



Café philo

L'association «Y'a d'la joie» organise le prochain café philo sur le thème « Le pardon, force ou faiblesse ? », au bar Le Parisien de 17 h à 19 h le samedi 14 juin.

Contact :

Bertrand tél 06 80 40 93 41

Société Archéologique

- **Conférence** et présentation de l'ouvrage de Nicolas Balzamo, doctorant à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes : « La vie de Jean Bouvart, bourgeois chartrain du XVI^e siècle, d'après son journal (1521-1561).

Samedi 14 juin, à 15h, Salon Marceau, Hôtel de Ville.

Dédidaces.

- **Sortie en car** Châteaux de Chevreuse et de Dampierre. Visite et déjeuner gastronomique au restaurant du château.

Dimanche 22 juin

SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, tél. 02 37 36 91 93

ou 06 80 92 76 23.

ou sael@wanadoo.fr



Canoë kayak

Sorties ouvertes à tous organisées par Chartres Métropole Canoë Kayak. Loché-Chartres (sortie famille avec possibilité de pique-nique), Saint -Prest-Maintenon (sortie randonnée avec possibilité pique-nique), descente de la basse ville (sortie découverte de Chartres). Tous les dimanches de juin à fin septembre.

Renseignements et réservations tél. 06 21 01 00 99.

www.canoekayakchartes.fr

Tai Chi Chuan

Séances publiques au parc André Gagnon tous les 2^e dimanche du mois (sauf congés scolaires) entre 10h et 11h30. Cours hebdomadaires à la MPT du Pont Neuf. Stages au CRJS.

Renseignements tél 02 37 91 11 31 ou 06 81 28 43 22.

Initiez-vous à l'informatique avec le club Léo Lagrange

Le Club de loisirs Léo Lagrange de Chartres propose, en juillet et août, une nouvelle série d'ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique consacrées à l'utilisation de base d'un micro-ordinateur : système d'exploitation Windows, XP, Vista, traitement de texte Word®, tableur Excel®, acquisition et retouche d'images Photo filtre, diaporama PowerPoint® et utilisation d'Internet (consultation et recherche d'informations, messagerie Outlook).... Ces sessions, destinées aux personnes désirant s'initier au maniement d'un micro-ordinateur, auront lieu sur 4 jours de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Renseignements et tarif: 02 37 28 75 40 Courriel : leo.lagrange.chartres@wanadoo.fr

Finales de l'Amicale Corporative Chartraine de Football

Les finales de la coupe d'été 2008 se dérouleront le vendredi 6 Juin au stade Jean Gallet. A partir de 18h : finale « Challenge Thierry Broutin » ; 19h : finale « Challenge Daniel Henriette ».

Bric à brac et expositions aux Comtesses

13^e bric à brac (réservé aux particuliers), expositions (collectionneurs) à l'intérieur de la Maison pour Tous des Comtesses

et voitures de courses devant la MPT, le dimanche 8 juin de 9h à 18h, organisés par l'association « Les Villaines Comtesses ». Sur place, buvette, grillades, sandwiches, crêpes.

Inscriptions et renseignements tél 02 37 34 00 45 ou 06 65 78 41 77.

Bric à brac Association Familiale

Vide-grenier, le 8 juin de 7h à 20h, butte des Charbonniers, organisé par l'Association Familiale de Chartres et environs.

2€ le mètre linéaire.

Renseignements tél 02 37 35 68 17.

Marché des Blouses Roses

L'association «Les Blouses Roses » -animation loisirs à l'hôpital- organise une vente de jouets, livres, gadgets et vêtements d'enfants à très petits prix. Le produit de ces ventes servira à renouveler les jeux et le matériel de travail manuel utilisés par les enfants hospitalisés. Le mercredi 11 juin de 9h30 à 18h30 salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Renseignements

tél 06 21 14 66 38 ou

lesblousesroses28@orange.fr

Fête champêtre

Samedi 28 juin, à partir de 15h, animations champêtres (musique, chant, démonstrations sportives, danse orientale, danse country, hip-hop, expo photos, maquillage, jeux pour enfants, etc. A 16h, bouffonnerie suivi d'un buffet champêtre dansant. Espace vert de la MPT de la Madeleine.

Organisation : Le Forum, la Madeleine Notre Quartier, l'ADAMAC et les Hauts de Chartres.

Renseignements

tél. 02 37 88 45 04.

Au Compa

Jusqu'au 15 août 2008 :

« Affiches de campagnes. Le rural et ses images, 1860-1960 »

Exposition visuelle et interactive de 200 affiches agricoles.

Visiter le Compa en famille

Pour que petits et grands puissent découvrir le musée ensemble en s'amusant : jeux-parcours, audiovisuels, manipulations, conçus pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents.

L'atelier du dimanche : chaque 3^e dimanche du mois, à 10h30, des ateliers de création pour apprendre de manière ludique en passant de bons moments en famille.

Cycle «Multimédia» au Compa

Le Compa organise un atelier de PAO avec le logiciel Scribus, le samedi 7 juin à 15h30. Logiciels libres et gratuits.

A partir de 12 ans - durée 2h. Tarif : 3,80€.

Renseignements et inscriptions au 02 37 84 15 00.

29^e «Festival Historique International» aux Pays-Bas

L'association du Compa propose un voyage aux Pays-Bas du 26 au 29 juillet 2008, pour participer au 29^e « Festival Historique International » qui présentera des machines agricoles, des moteurs et des outils divers avec en vedette cette année, les tracteurs de la Société Française de Vierzon et les moteurs de la Société Bernard Moteurs.

Renseignements :
02 37 84 15 00/02 37 84 15 19.

Ciné Clap

Projections dans l'auditorium de la médiathèque le mardi 17 juin à 20h30 : L'Anguille – Shohei Imamura, Japon, 1997, 1h57.

De fil en aiguille

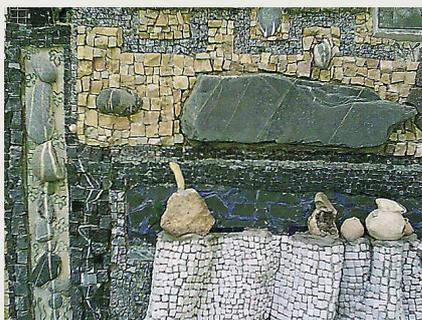
Association loi 1901, créée en 1992. Réunions le jeudi après-midi, salle Jeanne d'Arc, 19 place du Grand Faubourg.
Renseignements tél 06 80 33 84 43.

Visites guidées de l'Apostrophe

Parcours commenté par un bibliothécaire du bâtiment, des collections et des services. Les 2^e et 4^e samedis du mois à 10h30 jusqu'en juin 2008. Groupes : sur rendez-vous (tél. au 02 37 23 42 00). Durée de la visite : 1h15. Départ de la visite depuis l'accueil du rez-de-chaussée.
Renseignements tél : 02 37 23 42 00.

Mosaïques à Saint Eman

Exposition « Entre la pierre et le concept », mosaïques de Jérôme Gulon, à la chapelle Saint Eman jusqu'au 22 juin, du mardi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.



La Maîtrise recrute

La Maîtrise du Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres recrute pour l'année scolaire 2008-2009. Classes à horaires aménagés. Choristes garçons et filles, de la classe de CE1 à la classe de 3^e.
Renseignements tél 02 37 84 04 70.
conservatoire@ville-chartres.fr

Spectacle Eric Bouvelle

Le 17 juin à la salle Doussineau concert de l'accordéoniste Eric Bouvelle, champion



de France 87, champion du monde 88, médaille d'or de la SACEM.

Renseignements Forum de la Madeleine, tél. 02 37 88 45 00.

Stage peinture et dessin

Peinture en pays chartrain organisée par l'association Rechèvres Bas-Menus du 19 au 26 juillet à partir de 14 h.

MPT Rechèvres,
13 avenue de la République.
Tél. 02 37 21 33 76
ou 02 37 21 91 05.

Les permis de construire

Déclarations de travaux déposées

M BOINE	15 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	MODIFICATION DE FACADE
SA COREL CHARTRES	7 AVENUE MARCEL PROUST	RAVALEMENT DE FACADE
M ROULETTE	11 RUE DE LA CROIX BLANCHE	RAVALEMENT DE FACADE
M GOBIN	18 AVENUE DE PLAISANCE	RAVALEMENT FACADE ET TRAVAUX CLOTURE
MILLE GIRARDOT	15 RUE NICOLAS LORIN	TRAVAUX DE CLOTURE
SARL FAUSTINE	25 RUE DE LA PIE	RENOVATION DE LA DEVANTURE
CITYA-CHAPET-FROMONT	28 BIS RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	TRAVAUX DE CLOTURE
M BARBIER	99 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE TOITURE
MME GANCHE	17 RUE DE LA MANUTENTION	RAVALEMENT DE FACADE
M GIRARD	105 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX DE COUVERTURE
M DE NANTEUIL	2 RUE DE VARIZE	NETTOYAGE DE FACADE
M BERTRAND	34 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE FACADE
M SARRY	17 RUE FERDINAND DUGUE	RAVALEMENT DE FACADE
BUCI I3	6 RUE CAMILLE MARCILLE	AMENAGEMENT MAGASIN
CABINET FRENEAUX	13 RUE FELIBIEN	RAVALEMENT DE FACADE
M MME ESSADIKI-LESAIN	4 RUE DU MASSACRE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M PAULOIN	66 RUE DU BOURGNEUF	CREATION D'UN PORTAIL
MME MILLERIOUX	8 BIS RUE DU MOULIN A TAN	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
5/5	5 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION ASPECT EXTERIEUR
MME GARNAUD	21 AVENUE DE PLAISANCE	RAVALEMENT DE FACADE
MME TRAN	40 RUE DE BRETIGNY	RAVALEMENT DE FACADE
M DUGUET	6 BOULEVARD DE LA COURTILLE	RAVALEMENT DE FACADE
TRÉSORERIE GÉNÉRALE D'EU	2 ET 4 RUE DE LA TUILERIE	MODIFICATION FACADE
MME VAUTIER	7 RUE GABRIEL LOIRE	TRAVAUX DE CLOTURE
M BOUREUR	45 RUE DES CHAISES	CREATION VERANDA
M TROISSIN	27 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
MME BOONE	3 RUE D'ABLIS	REFECTION TOITURE
M ABAD	44 RUE RABUAN DU COUDRAY	TRAVAUX DE CLOTURE ET RAVALEMENT
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	11 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	INSTALLATION GUICHET AUTOMATIQUE
M LEMOINE	2 RUE ADOLPHE LECOCQ	TRAVAUX DE CLOTURE
M MOREAU	5 RUE DE LA CROIX BONNARD	RAVALEMENT DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
M FOISNON	14 CLOS SULLY	TRAVAUX DE CLOTURE
MME MATHIEU	13 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE
SARL SOMMET	6 RUE MARCEAU	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT INTERIEUR
M WAGNER	42 RUE DE LAUNAY	TRAVAUX DE COUVERTURE
M GNAHO	13 RUE HUYSMANS	RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	BOULEVARD CHASLES	THEATRE TRAVAUX INTERIEURS

Déclarations de Travaux délivrées

M.MME DE LAYRE-MATHEUS	10 RUE DES GRENETS	MODIFICATION DE FACADE
------------------------	--------------------	------------------------

M. MICHAU	52 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE
M. POMMERAU	49 RUE NICOLE	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M. CARIS	12 RUE SAINT MAURICE	RAVALEMENT DE FACADE
M. MONFRONT LIONEL	47 RUE MURET	RAVALEMENT DE FACADE
M. BANEL DIDIER	25 RUE DES GRENETS	REHABILITATION APPARTEMENT
MME TOURADE	35 RUE DE LA BRECHE	RAVALEMENT DE FACADE
M. PIZZOL	15 RUE SERPENTE	MODIFICATION FACADE
M. COSSON	18 RUE DE REVERDY	TRAVAUX D ISOLATION ET POSEVOLETS ROULANTS
SA AMB PRINCESSE TAM TAM	9 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION FACADE
SA ORPEA	PLACE DROUAISE	DIVISION PARCELLAIRE

Déclarations de travaux délivrés

MME LEMARCHAND	14 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
M. MOINEAU	9 RUE DU GRAND SENTIER	DIVISION PARCELLAIRE
M. MICHEL	97 RUE GABRIEL PERI	DIVISION PARCELLAIRE
MME POILLY	53 BIS RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	TRAVAUX DE TOITURE
M.VAN ACKER	17 RUEVINTANT	CONSTRUCTION PISCINE
M. RESSORT	13 AVENUE NEIGRE	CONSTRUCTION VERANDA
SCI MUSIQUE ET DANSE MR JAURAND	8 RUE DES BEGUINES	TRAVAUX DE CLOTURE
MME MESLIN GAELE	36 RUE COROT	CONSTRUCTION VERANDA
M. GOURCI REMY	9 RUE DE LA MARE AUX MOINES	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
M. GIRARD CHEZ M. GERNEZ	43 BIS RUE DU BOURGNEUF	DIVISION PARCELLAIRE
M. BOURDELOUP	16 RUE FERDINAND DUGUE	TRAVAUX DE CLOTURE
M LECOMTEYANNICK GILBERT ALBERT	45 RUE DEVARIZE	REAMENAGEMENT D'UN GARAGE EN SALLE DE JEUX
MME DEGAIN	55 RUE ALBERTO CAPPABIANCA	OUVERTURE D'UNE FENETRE

Permis de construire déposés

MME PIOUS CORINNE	47 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION HABITATION
M PIERRAT GUY	RUE RAOUL DUFY	CONSTRUCTION DE 2 MAISONS D'HABITATION
BUCI I3	6 RUE CAMILLE MARCILLE	CHANGEMENT DE DESTINATION (INDUSTRIE EN COMMERCE)
SAGET-BARRULT	54 ET 56 RUE GABRIEL PERI	CHANGEMENT DE DESTINATION (COMMERCE EN HABITATION)
M ANDRE SIVAPEROMAL	57 RUE DU COMMANDANT CHESNE	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE
M LORILLARD PIERRE	15 BIS RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE

Permis de Construire délivrés

M MME BOULAS LOUIS CLAUDE	33 BIS RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION NEUVE (PC MODIFICATIF)
M MME CHERTIER GILLES - CONTIE CHRISTINE	84 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION NEUVE
M BERNARDIN JACQUES	41 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE DEMOLITION ET EXTENSION HABITATION

Permis de démolir délivrés

M VERSLYPPE	14 RUE DU PUIITS D'OR	DEMOLITION DEPENDANCES
-------------	-----------------------	------------------------

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 24 AVRIL 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres :

- DESIGNER Monsieur BOURZEIX, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 03 Avril 2008 (à l'unanimité)

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes du Centre sur la gestion de la Ville de Chartres :

- PREND ACTE de la tenue d'un débat relatif au rapport de la Chambre Régionale des Comptes du Centre sur la gestion de la Ville de Chartres.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Commission communale des impôts directs – Désignation des membres : à l'unanimité

- DRESSE la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission communale des impôts directs.

2. Commission consultative des services publics locaux – Création – Désignation des membres : à l'unanimité

- APPROUVE la création et la composition de la commission consultative des services publics locaux telle que proposée :

Le maire, Président, ou son représentant, Madame Elisabeth FROMONT ;

4 membres élus du Conseil Municipal et 4 suppléants désignés par le Conseil dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ;

un représentant titulaire et un suppléant pour chacune des 3 associations locales nommés par le conseil

Il est précisé que lors du renouvellement du mandat des membres du Conseil municipal, il sera procédé au renouvellement de l'ensemble des membres de la présente commission.

- DECIDE de procéder à une désignation par main levée.

- SONT DECLARES ELUS :

Membres titulaires :

Monsieur BOURZEIX
Monsieur GEROUDET
Madame DORANGE
Monsieur AMIEL

Membres suppléants :

Madame FERRONNIERE
Madame VINCENT
Madame BROCHET
Monsieur LEBON

- NOMME les représentants des 3 associations locales comme suit :

Union Fédérale des des Consommateurs

Titulaire
Michel GIRARD
Suppléant
Roger LETERTRE

Consommation Logement, Cadre de Vie

Titulaire
Catherine HARAMBOURG, Présidente
Suppléant
Nicole MEUNIER

Prévention Routière

Titulaire
Bernard SARRY, Président
Suppléant
Lionel DESTREE, directeur

- DELEGUE au maire la saisine de la commission pour tous les avis qu'elle doit donner au titre de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3. Cimetière – Service extérieur des Pompes funèbres – Renouvellement d'habilitation : à l'unanimité

- SOLLICITE de Monsieur le Préfet le renouvellement de l'habilitation de la régie municipale des Pompes funèbres pour la fourniture des prestations suivantes : inhumation et exhumation.

FINANCES

4. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Travaux de résidentialisation de 1 108 logements Quartier de Beaulieu à Chartres : à l'unanimité des votes exprimés (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard, Monsieur Chevée, Madame Gaujard-Leroux, Madame M'Faddel s'abstiennent)

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt est destiné à financer les travaux de résidentialisation de 1 108 logements situés dans le quartier de Beaulieu à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques du prêt « PALULOS – Renouvellement urbain » consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 2 586 500 € que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

5. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 5 logements en PLS ZAC des Pastières à Chartres : à l'unanimité des votes exprimés (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard, Monsieur Chevée, Madame Gaujard-Leroux, Madame M'Faddel s'abstiennent)

- PREND ACTE de la hausse des taux d'intérêts pour les prêts initialement garantis et de la baisse à 262 589 € de l'emprunt initial de 388 145 €

- ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un emprunt complémentaire de 125 557 € que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à fi-

nancer en partie la construction de 5 logements collectifs situés dans la ZAC des Pastières à Chartres.

- APPROUVE les caractéristiques du prêt complémentaire consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

- ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt, soit 24 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement de 30 ans, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

- S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat

ENSEIGNEMENT

6. Restaurant du Collège Jean Moulin – Avenant à la convention de vente et de service de repas : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant à la convention entre la Ville de Chartres et le Conseil Général, définissant les conditions de vente de repas aux élèves et enseignants fréquentant le restaurant du collège Jean Moulin.

7. Révision de l'indemnité annuelle représentative de logement aux instituteurs – Année 2007 : à l'unanimité

- APPROUVE la proposition de Monsieur le Préfet qui fixe l'indemnité annuelle de lo-

gement aux instituteurs pour 2007 comme suit :

2 109 €, soit 175,75 € par mois pour les instituteurs célibataires, non chargés de famille,

2 636 €, soit 219,66 € par mois pour les instituteurs mariés avec ou sans enfant, et les instituteurs célibataires, veufs ou divorcés avec enfant à charge.

CULTURE

8. Adhésion de la Ville de Chartres à l'Association « A fond la Science » : à l'unanimité

- ADHERE à l'association « A fond la Science » dont le siège est situé à la Médiathèque Municipale, 23 rue du Martroy à BALLANCOURT, pour une cotisation annuelle de 25 €.

9. Médiathèque – Acquisition d'un livre d'heures à l'usage de Chartres – Demande de subvention : à l'unanimité

- APPROUVE le plan de financement ci-après :

	Dépenses (HT)	Recettes
Achat d'un livre d'heures	6 800 €	
Subvention FRRAB		3 400 €
Part Ville		3 400 €
TOTAL	6 800 €	6 800 €

- SOLLICITE, pour l'acquisition d'un livre d'heures à l'usage de Chartres d'un montant de 6 800 € HT, une subvention de 3 400 € auprès du Fonds Régional pour l'Acquisition et la Restauration des Bibliothèques (50% du montant HT de l'ouvrage).

PROMOTION

10. Commune libre du Village de Saint-Brice – 5ème marché de la Paulée – Subvention 2008 : à la majorité (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard votent contre – Monsieur

Baroche ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 300 € à l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice.

11. UCIA (Union Commerciale Artisanale et des Professions Libérales) – Comptoirs de Chartres – Convention d'objectifs – Subvention 2008 : à la majorité (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard votent contre)

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2008 à 10 000 € pour la part fixe et 35 000 € maximum pour la part variable

- AUTORISE la signature de la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'UCIA.

SPORTS

12. Billard Club Chartrain – Championnat d'Europe – Subvention : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au Billard Club Chartrain à l'occasion de sa participation aux championnats d'Europe.

13. Chartres Métropole Triathlon – Subvention : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Chartres Métropole Triathlon.

14. VSC Cyclisme – Grand Prix de la Ville de Chartres 2008 – Subvention : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au VSC Cyclisme pour l'organisation du grand prix de la Ville de Chartres.

15. Association Boxe Chartraine – Gala de boxe du 7 mars 2008 – Subvention : à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Boxe Chartraine.

PERSONNEL

16. Comité Technique Paritaire – Comité d'Hygiène et de Sécurité – Fixation du nombre de représen-

tants : à l'unanimité

- FIXE à 12 le nombre de titulaires et à autant de suppléants pour le Comité Technique Paritaire, répartis à parité entre les représentants du Conseil Municipal et du Personnel

- FIXE à 12 le nombre de titulaires et à autant de suppléants pour le Comité d'Hygiène et de Sécurité, répartis à parité entre les représentants du Conseil Municipal et du Personnel

17. Emplois saisonniers – Été 2008 : à l'unanimité

- DECIDE de créer, à titre saisonnier, pour la période du 1er juin au 30 septembre 2008 : 3 emplois saisonniers pour le mois de juin 11 emplois saisonniers pour le mois de juillet 11 emplois saisonniers pour le mois d'août 3 emplois saisonniers pour le mois de septembre

- INDIQUE que ces agents seront rémunérés sur les grades d'opérateur territorial des activités physiques et sportives, d'adjoint du patrimoine de 2ème classe, d'adjoint d'animation de 2ème classe et d'adjoint technique de 2ème classe.

18. Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS – Solde de la subvention 2007 : à l'unanimité

- VOTE l'attribution du solde de la subvention 2007 au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 12 009,20 €.

AFFAIRES IMMOBILIERES

19. 17 rue des Fileurs – Acquisition de la parcelle non bâtie BN 472p : à l'unanimité

- DECIDE d'acquérir, au prix de 3 000 €, la partie de parcelle cadastrée section BN n° 472, située 17 rue des Fileurs, d'une superficie approximative de 40 m², auprès de Monsieur et Madame GOURDON Jacques ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer,

- PRECISE que les frais de géomètre seront à la charge de la Ville,

20. 100 rue du Grand-Faubourg – Parcelle bâtie – Acquisition : à l'unanimité

- DECIDE l'acquisition, auprès de la S.C.I.

des Catalpas, dont le gérant est Monsieur Maurice TREMBLAY ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, de la parcelle bâtie située 100, rue du Grand Faubourg, cadastrée section AW n° 138, d'une superficie de terrain de 117 m², moyennant d'une part, le prix de 116 600 €, libre de toutes occupations, et d'autre part, le versement d'un montant de 4 759,50 €, correspondant à 6 mois de loyers non perçus.

21. Chemin rural n° 72 dit du Petit Archevilliers en partie pour l 409 m2 : à l'unanimité

- DECIDE la cession, au prix de 3 523 € (hors taxe), de la partie du chemin rural n° 72 dit du Petit Archevilliers (pour l 409 m²), section ZN, conformément au plan ci-annexé, à Chartres Aménagement (Société d'Economie Mixte de Chartres).

22. Rue du Fossé Gaulois – Cession des parcelles cadastrées DC n°s 346, 337 et 333 (646 m2) : à l'unanimité des votes exprimés (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard s'abstiennent)

- DECIDE la cession du terrain à bâtir (646 m²), situé rue du Fossé Gaulois, constitué des parcelles cadastrées section DC n°s 346 (311 m²), 337 (218 m²) et 333 (117 m²), à Monsieur Alain MALARD ou à toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 85 000 € net.

- PRECISE que les frais de notaire et de raccordement à tous les réseaux sont à la charge de l'acquéreur.

23. 2 et 4 rue de Chavannes – Section DD – Déclassement partiel pour échange ultérieur – Décision initiale : à l'unanimité

- ANNULE la délibération n° 08/68 du 28 février 2008 et tous ses effets.

- AUTORISE la mise à l'enquête publique du projet de déclassement d'une partie (130 m² environ) du domaine public conformément au plan qui restera annexé à la présente.

ARCHEOLOGIE

24. Opération archéologique à Chartres – Impasse des Castors – Convention de diagnostic entre la Ville de Chartres et la Société

Bridoroff : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

TRAVAUX

25. Convention bipartite pour l'échange et le partage de l'information géographique – Convention Ville de Chartres/Chartres Métropole : à l'unanimité

- APPROUVE la convention conclue avec Chartres Métropole ayant pour objet le partage des données géographiques numérisées entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres, sur le territoire de Chartres.

RENOUVELLEMENT URBAIN

26. Opération de renouvellement urbain de Beaulieu – Intérêt général du projet : à l'unanimité des votes exprimés (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard, Monsieur Chevée, Madame Gaujard-Leroux, Madame M'Faddel s'abstiennent)

- DECIDE, au vu de l'exposé des motifs et des rapports du commissaire enquêteur joints en annexes, de déclarer d'intérêt général l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu,

- REITERE sa demande à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir de bien vouloir déclarer d'utilité publique ce projet,

- DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir,

- PROCEDE à son affichage en Mairie pendant un mois et à sa publication au recueil des actes administratifs de la ville de Chartres.

URBANISME

27. Opérations aménagement 2008 du quartier de Beaulieu et de la Roseraie – Permis de démolir – Autorisation de signature : à l'unanimité des votes exprimés (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard s'abstiennent)

- AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer toute demande de permis de démolir, concernant la maison du 96 rue du Faubourg la Grappe, les locaux des 123

/125 rue de Bourgneuf à Chartres et la maison du 119 rue de Bourgneuf.

MARCHES ATTRIBUTIONS

28. Fournitures de consommables artistiques – Chartres en Lumières 2008 : à l'unanimité

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché faisant suite à la négociation concernant la fourniture de consommables artistiques pour Chartres en Lumières 2008

29. Fourniture et installation d'appareils d'éclairage pour la toiture de la Médiathèque « L'Apotrophe » - Câblage, accessoires et prestations annexes : à l'unanimité

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la fourniture et l'installation d'appareils d'éclairage pour la toiture de la Médiathèque « L'Apotrophe » selon le choix opéré par la Commission d'Appel d'Offres

30. Location de modules préfabriqués comprenant la fourniture, l'installation et le démontage à usage de vestiaires/sanitaires pour le terrain de football de Beaulieu : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

MARCHES AVENANTS

31. Fourniture et location d'illuminations de Noël – avenant 1 au marché 2006.199 : à l'unanimité

-APPROUVE l'avenant 1 au marché 2006.199 relatif à la fourniture et la location de décors lumineux

32. Mission de coordination SPS – Opération de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu – Avenant 1 au marché 2007.036 : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant 1 au marché 2007.036

33. Aménagement d'un terrain gazon synthétique – Stade de football de Beaulieu – Avenants 2 aux marchés 2007.145 et 2007.146 : à l'unanimité

- APPROUVE les avenants 2 aux marchés 2007.145 et 2007.146 relatifs à l'aménagement d'un terrain de gazon synthétique – Stade de football de Beaulieu

34. Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu – Avenant 1 au

marché 2007.219 : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant de transfert n° 1 au marché 2007.219 relatif au lot n° 3 « plantations et jeux »

35. Aménagement du Coteau des Comtesses – Avenants 1 aux marchés 2007.184 et 2007.185 : à l'unanimité

- APPROUVE les avenants 1 aux marchés 2007.184 et 2007.185 relatifs aux lots 1 et 2 des travaux d'aménagement du Coteau des Comtesses.

MARCHES RECONDUCTIONS

36. Mission d'assistance administrative et juridique aux acquisitions foncières dans le cadre de l'ORU du quartier de Beaulieu – Reconstitution 1 du marché 2007.133 : à la majorité (Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard votent contre – Monsieur Chevée, Madame Gaujard-Leroux, Madame M'Faddel s'abstiennent)

- AUTORISE la première reconduction du marché 2007.133 concernant la mission d'assistance administrative et juridique aux acquisitions foncières dans le cadre de l'ORU du quartier de Beaulieu

37. Prestation de maintenance des installations de vidéo protection de la Ville de Chartres (maintenance préventive et corrective) – Reconstitution n° 1 du marché 2007.088 : à la majorité Madame Sirandré, Monsieur Amiel, Madame Biyadi, Madame Dané, Monsieur Lebon, Monsieur Billard votent contre – Monsieur Chevée, Madame Gaujard-Leroux, Madame M'Faddel s'abstiennent)

- AUTORISE la première reconduction du marché n°2007.088 concernant les prestations de maintenance des installations de vidéo protection de la ville de Chartres (maintenance préventive et corrective).

MARCHES RESILIATION

38. Fourniture de documents sonores – Résiliation du marché 2007.221 : à l'unanimité

- APPROUVE la résiliation du marché 2007.221 conclu avec la Société LEGUE pour la fourniture de documents sonores

avec choix sur place sans versement d'indemnité

- DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de ces résiliations.

**LE MAIRE,
J.P. GORGES**

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 26 juin 2008 à 20 h 30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

www.chartres-metropole.fr

Conception originale Xavier de Richemont - Production Ville de Chartres

Chartres en lumières 2008

Du 11 avril au 20 septembre
tous les soirs dès la tombée de la nuit

20 sites illuminés
www.chartresenlumieres.com



XL
2008

© Xavier de Richemont 2008 - PAO Ville de Chartres - Photos F. Delauney



Lamirault
GROUPE AUTOMOBILE

PHILIPS



ParuVendu





